

Projet intercollégial d'étude
sur le **consentement**,
l'**égalité** et la **sexualité**

PIECES

RAPPORT DE RECHERCHE DE L'ENQUÊTE PIECES :
**VIOLENCES SEXUELLES EN
MILIEU COLLÉGIAL AU QUÉBEC**



Chaire de recherche
SUR LES **VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES**
en milieu d'enseignement supérieur



CollègeAhuntsic

Manon Bergeron
Audréanne Gagnon
Marie-Ève Blackburn
Dominique M-Lavoie
Caroline Paré
Sophie Roy
Andrea Szabo
Claudie Bourget

Octobre 2020

Remerciements

La réussite de cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier de l'organisme Boscoville et aux ressources humaines investies par les cinq cégeps partenaires. Nous soulignons la qualité du travail de Manon Robichaud (professionnelle de recherche, UQAM) pour la mise en ligne du questionnaire, la gestion de la banque des données et les analyses statistiques. L'équipe de recherche tient à remercier toutes les personnes ayant accepté de remplir le questionnaire en ligne à l'automne 2019 : votre contribution est essentielle pour documenter la situation actuelle dans les cégeps québécois et éclairer sur les stratégies de prévention.

Référence suggérée :

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.

Manon Bergeron, Ph. D., Sexologue

Université du Québec à Montréal – Département de sexologie
Titulaire de la Chaire de recherche sur les violences sexistes
et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur
Tél. : 514 987-3000, poste 5361
Courriel : bergeron.manon@uqam.ca
www.chaireVSSMES.uqam.ca

Révision linguistique : Diane Breton
Graphisme : RaftingMedia.com

La Chaire de recherche sur les violences sexistes
et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur
est financée par le ministère de l'Éducation et
de l'Enseignement supérieur.

Québec 

Table des matières

SOMMAIRE	i
INTRODUCTION	1
1. CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE CETTE RECHERCHE PARTENARIALE	4
1.1 PIÈCES: un projet partenarial en deux volets	5
1.2 Particularités de PIÈCES, une adaptation d'ESSIMU au milieu collégial	6
1.3 Partenaires du projet de recherche	7
2. MÉTHODOLOGIE	8
2.1 La population visée	9
2.2 La procédure de recrutement et de collecte des données	9
2.3 Le questionnaire en ligne	10
2.4 Considérations éthiques	13
2.5 Taux de réponse et pondération de l'échantillon	13
2.6 Analyses statistiques effectuées	14
2.7 Profil des participantes et participants	14
3. RÉSULTATS	16
3.1 Événements de violences à caractère sexuel survenus en milieu collégial	17
3.2 Individus commettant les gestes de VSMC et contextes des situations de VSMC	26
3.3 Des répercussions possibles	29
3.4 Dévoilement des situations de VSMC et réaction perçue	30
3.5 Signalement ou dénonciation à l'institution	31
3.6 Confident.es et témoins	33
3.7 Sentiment de sécurité dans différents lieux du cégep	34
3.8 Attitudes vis-à-vis le consentement sexuel	36
3.9 Victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial	38
4. FAITS SAILLANTS ET PISTES DE RÉFLEXION	40
4.1 Faits saillants des résultats de PIÈCES	42
4.1.1 <i>Violences à caractère sexuel: une présence importante en milieu collégial et des répercussions inquiétantes</i>	42
4.1.2 <i>Des situations rarement signalées aux instances ou ressources du cégep</i>	46
4.1.3 <i>Les personnes témoins et confidentes des événements de violences sexuelles</i>	48
4.1.4 <i>Les attitudes vis-à-vis le consentement sexuel</i>	49
4.2 Pistes de réflexion soulevées par les résultats de PIÈCES	50
4.2.1 <i>Prévention, sensibilisation et développement des connaissances</i>	51
4.2.2 <i>Accompagnement des personnes</i>	53
4.2.3 <i>Sécurité des personnes</i>	54
4.2.4 <i>Traitement des plaintes et des dévoilements</i>	54
4.3 Limites de l'étude	55
4.4 Contributions de PIÈCES	56
CONCLUSION	58
BIBLIOGRAPHIE	60
ANNEXE	64

Sommaire

Cette recherche, intitulée « **Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)** », a permis d'établir un portrait global des situations de violences sexuelles en milieu collégial au Québec. Cette enquête est le fruit d'un partenariat entre l'organisme Boscoville, la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, la Fédération des cégeps et les cinq institutions collégiales suivantes : Collège Montmorency, Cégep de Sainte-Foy, Cégep de Jonquière, Collège Ahuntsic et Cégep de l'Outaouais.

Un total de 6 006 personnes, travaillant ou étudiant dans l'un ou l'autre des cinq cégeps partenaires, ont rempli le questionnaire en ligne à l'automne 2019. Les données ont été pondérées pour assurer une meilleure représentativité de l'échantillon. Dans la lignée des recommandations des *Centers for Disease Control and Prevention* (Basile et al., 2014), la définition retenue pour les violences sexuelles dans PIECES prend en compte ses différentes formes. L'instrument de victimisation sexuelle utilisé distingue le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ou aux études).

Les résultats de PIECES permettent de dégager de nombreux constats mettant en lumière l'ampleur et les enjeux associés à la violence sexuelle en milieu collégial (VSMC). Voici quelques faits saillants :



Les VSMC touchent un grand nombre d'étudiant.es, d'enseignant.es ainsi que les autres groupes d'employé.es (personnel professionnel, personnel de soutien, personnel cadre et hors cadre et personnel hors convention). Plus du tiers (35,9%) des répondant.es ont rapporté au moins une forme de victimisation sexuelle commise par une autre personne affiliée au cégep depuis son arrivée dans cette institution. **Près de 1 personne sur 3 (29,9%) a vécu une forme de VSMC au cours de l'année précédant l'enquête.**

Certains groupes sociaux sont plus susceptibles de subir de la victimisation sexuelle en milieu collégial. En effet, la proportion des personnes ayant rapporté au moins une situation de VSMC est plus élevée pour :

- les femmes,
- les personnes appartenant aux minorités de genre et aux minorités sexuelles,
- les personnes dont l'orientation sexuelle¹ est incertaine ou en questionnement,
- ainsi que celles vivant avec un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur la vie quotidienne.



Près de 1 personne victime sur 2 (48,8%) rapporte au moins une conséquence susceptible d'entraver son fonctionnement dans différentes sphères, soit la réussite scolaire ou sportive, la vie professionnelle, la vie personnelle et sociale, la santé physique ou psychologique. Il est d'autant plus inquiétant d'observer que **14,1% de ces personnes atteignent le seuil clinique associé à l'état de stress post-traumatique** (c'est-à-dire au moins trois des cinq conséquences).

¹ Pour connaître la définition de l'expression « minorités de genre » et « minorités sexuelles », voir la note en marge du tableau à la page 15.



53,8%

Plus de la moitié des personnes ayant subi une forme de violence n'ont jamais dévoilé la situation à quiconque.



On constate un faible recours aux services des cégeps lors de situations de VSMC : **plus de 9 personnes victimes sur 10 (93,5%) déclarent n'avoir jamais signalé ou dénoncé ces événements à une instance ou une ressource du cégep.**

12,3%

des répondant.es ont reçu une confiance concernant une situation de violence sexuelle subie par une personne fréquentant le même cégep

Par leur présence ou leur réaction, ces personnes ont l'opportunité d'agir pour la sécurité et le bien-être des personnes touchées.

8,3%

ont été témoins d'un événement de VSMC

Certaines opinions vis-à-vis le consentement sexuel doivent être abordées de manière directe à travers les stratégies de prévention. Malgré le fait que la majorité des répondant.es aient des attitudes favorables face au consentement sexuel, **une proportion non négligeable est d'accord ou neutre avec des énoncés contraires au cadre législatif canadien relativement au consentement volontaire, libre et éclairé.**

Les hommes présentent des attitudes significativement moins favorables à l'égard du consentement sexuel, que les femmes et les personnes appartenant aux minorités de genre.

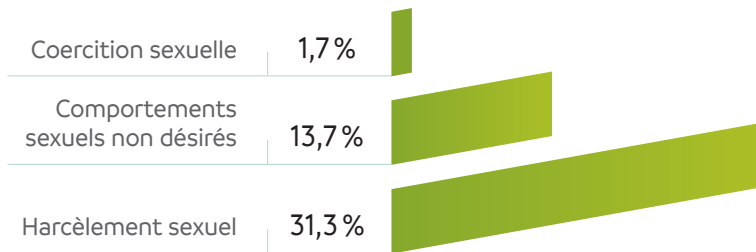


Près de 1 personne sur 10 se sent peu ou pas en sécurité dans au moins 4 lieux au cégep. Les lieux les plus fréquemment nommés sont les stationnements, les corridors, casiers, ascenseurs et cages d'escaliers ainsi que les vestiaires.

À l'instar de l'enquête ESSIMU qui a largement influencé la présente recherche, PIECES contribue de manière importante à une meilleure compréhension de la violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur au Québec. De surcroît, les éléments caractérisant PIECES sont en concordance avec l'essence de la Loi 22.1, adoptée par le Gouvernement du Québec. Pour l'équipe de recherche, ce rapport se veut un outil de réflexion collective pour les institutions collégiales et les autres groupes mobilisés autour de la prévention des violences à caractère sexuel. **L'équipe tient à remercier toutes les personnes ayant répondu au questionnaire en ligne.**

Violences à caractère sexuel

Près de 1 étudiant.e sur 3 ayant participé à l'enquête a rapporté avoir subi au moins une forme de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis son arrivée au cégep (31,7%). Ces gestes ont été commis par une personne affiliée au même cégep.



Ces gestes étaient non désirés, non consentis, offensants

Étudiantes (n = 2 843)		Étudiants (n = 2 303)	
%		%	
Harcèlement sexuel			
24,0	Regards offensants	4,1	
13,5	Remarques désobligeantes sur apparence ou activités sexuelles	8,8	
13,0	Histoires ou blagues sexuelles offensantes	7,6	
10,7	Discussion inappropriée sur le sexe	7,0	
10,7	Interpellation d'une manière sexuelle	1,6	
5,8	Imposition de sa nudité ou semi-nudité	5,2	
7,5	Commentaires sexuels insultants	3,4	
6,8	Geste à connotation sexuelle offensant ou embarrassant	3,6	
Comportements sexuels non désirés			
8,0	Contact physique non désiré	4,1	
8,0	Pressions pour sortir malgré refus	3,8	
5,2	Exposition à du matériel à connotation sexuelle sans consentement	2,6	
4,9	Tentative d'embrasser ou de se frotter	2,7	
4,0	Pressions pour relation intime ou sexuelle malgré refus	2,4	
1,9	Tentative d'avoir une relation sexuelle sans consentement	0,5	
0,8	Relation sexuelle sans consentement	0,3	
Coercition sexuelle			
1,0	Promesse de récompense pour futures faveurs sexuelles	0,8	
0,9	Conséquences négatives devant le refus d'activités sexuelles	0,2	
0,6	Climat de représailles possibles devant le refus d'activités sexuelles	0,0	
0,5	Menace de diffuser sur Internet du contenu sexuel	0,1	
0,3	Chantage à la promotion si coopération sexuelle	0,1	
0,2	Climat de peur devant le refus d'activités sexuelles	0,0	

Femmes Hommes

Principaux constats

- Les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants à avoir vécu de la violence sexuelle en milieu collégial (43,5% vs 23,2%).
- En considérant seulement les 12 mois précédant l'enquête, les étudiant.es sont presque 2 fois plus susceptibles que les enseignant.es et 1,5 fois plus à risque que les autres employé.es d'avoir subi au moins une forme de VSMC.
- Les étudiant.es appartenant aux minorités sexuelles ou indiquant une orientation sexuelle incertaine/en questionnement subissent davantage de VSMC que les personnes hétérosexuelles (respectivement 43,3%, 43,5% et 33,2%).
- 55,9% des étudiantes victimes et 41,4% des étudiants victimes ont ressenti au moins une répercussion à la suite des événements de VSMC. Les étudiantes sont plus nombreuses à atteindre le seuil clinique associé à l'état de stress post-traumatique (16,9% vs 10,2%).
- Éprouver des difficultés à poursuivre les activités au cégep est rapporté par 16,7% des étudiant.es victimes.
- 33,7% des étudiant.es se déclarent neutres ou en accord avec l'énoncé suivant: « Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre ».



94,8% des étudiant.es ayant subi une situation de VSMC

n'ont jamais signalé ou dénoncé l'événement à une instance ou une ressource du cégep.

Concernant une situation de VSMC,



10,6% des étudiant.es ont reçu des confidences



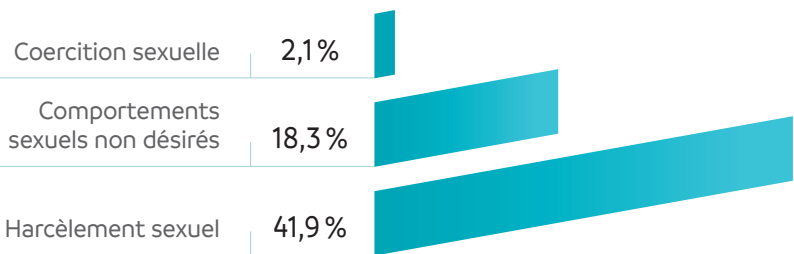
7,7% en ont été témoins

Source: Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES: Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Le rapport complet est disponible au: www.chaireVSSMES.uqam.ca

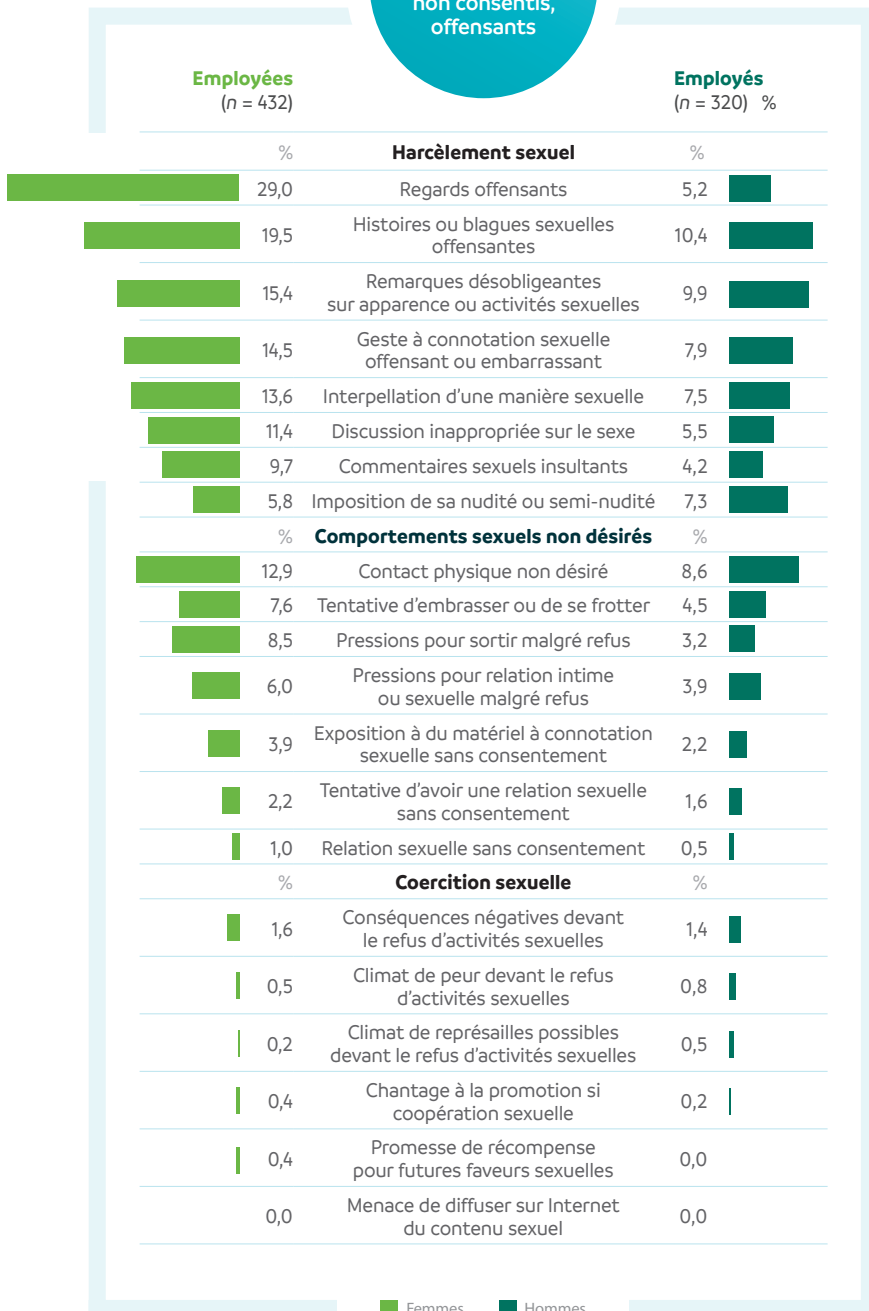
Violences à caractère sexuel

Plus de 4 membres du personnel sur 10

(44,8%) ayant participé à l'enquête ont rapporté avoir vécu au moins une forme de violence sexuelle en milieu collégial depuis leur arrivée au cégep. Ces gestes ont été commis par une personne affiliée au même cégep.



Ces gestes étaient non désirés, non consentis, offensants



Principaux constats

- Les employées sont plus nombreuses que les employés à rapporter une situation de violence sexuelle en milieu collégial (53,2% vs 32,9%).
- Les employé.es indiquant une orientation sexuelle incertaine/en questionnement subissent davantage de VSMC que les employé.es s'identifiant comme hétérosexuel.les ou appartenant aux minorités sexuelles (respectivement: 75,0%, 44,4% et 44,0%).
- Nombreuses sont les personnes victimes à ressentir au moins une répercussion à la suite des événements de VSMC, soit 36,6% du personnel féminin et 25,0% du personnel masculin. Une proportion non négligeable de ces personnes atteint le score clinique associé à l'état de stress post-traumatique, soit 9,7% des femmes et 4,8% des hommes.
- 14,1% des employé.es victimes ont éprouvé des difficultés à poursuivre leurs activités au cégep.
- 32,2% des membres du personnel se déclarent neutres ou en accord avec l'énoncé suivant: « Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre ».



86,9% des employé.es ayant subi une situation de VSMC

n'ont jamais signalé ou dénoncé l'événement à une instance ou une ressource du cégep.

Concernant une situation de VSMC,



23% des employé.es ont reçu des confidences



12,5% en ont été témoins

Les membres du personnel sont plus nombreux et nombreuses à avoir été témoins ou confident.es que les étudiant.es.

Source: Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES: Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Le rapport complet est disponible au: www.chaireVSSMES.uqam.ca

Introduction

Malgré les décennies de revendications féministes pour lutter contre les violences principalement commises envers les femmes, des inégalités systémiques persistent. À l'échelle mondiale, divers mouvements sociaux de dénonciation des violences sexuelles se sont multipliés dans les dernières années et contribuent à la visibilité de cette importante problématique sociale. Notamment, le mot-clic #MoiAussi (#MeToo) a occasionné une rafale de témoignages et déclenché un véritable mouvement planétaire en 2017. Au moment de terminer ce rapport, le Québec connaît une vague de dénonciations de violences sexuelles sur les réseaux sociaux concernant de manière marquée les milieux artistique et culturel. Plusieurs événements médiatisés illustrent sans équivoque l'ampleur des violences sexuelles dans les différents milieux, et celui de l'enseignement supérieur ne fait pas exception.

Plusieurs événements médiatisés illustrent sans équivoque l'ampleur des violences sexuelles dans les différents milieux, et celui de l'enseignement supérieur ne fait pas exception.

Malgré des revendications répétées, l'absence d'un portrait chiffré des situations de violences sexuelles en milieu universitaire au Québec constituait un frein pour de réels changements. C'est devant l'impérieuse nécessité de documenter l'ampleur de la problématique qu'une équipe de recherche indépendante a mené, en 2016, *l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU): Ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es*, dans six universités québécoises.

Sur le total de 9 284 personnes ayant répondu au questionnaire en ligne, 36,9% des répondant.es ont rapporté avoir subi au moins une forme de violence sexuelle commise par une autre personne affiliée à l'université depuis leur entrée à l'université (Bergeron et al., 2016). Les nombreux résultats et recommandations émergeant d'ESSIMU ont assurément contribué aux réflexions collectives et aux décisions du gouvernement québécois.

En effet, la mobilisation sociale, médiatique et politique a permis l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* en décembre 2017 (LQ. c. P22.1, 2017). Ce dispositif législatif exige des établissements postsecondaires de se doter d'une politique et de mettre en place des mesures concrètes pour la prévention des violences à caractère sexuel pour septembre 2019. Toujours selon ce cadre législatif, les politiques institutionnelles doivent intégrer les quatre axes d'intervention suivants: 1) la prévention, la sensibilisation et le développement des connaissances, 2) l'accompagnement des personnes, 3) le traitement des plaintes et des signalements, et 4) la sécurité des personnes. Au Canada, le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres a soutenu l'élaboration du cadre national de prévention de la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire en 2019, dont les violences sexuelles (Khan, Rowe et Bidgood, 2019).

Bien qu'il n'y a aucune étude à ce jour nous permettant d'estimer l'ampleur des violences sexuelles en milieu collégial québécois², il est toutefois largement documenté que les jeunes âgés entre 15 à 24 ans figurent parmi les groupes les plus à risque de subir la violence sexuelle dans la population générale (Enquête sur la santé générale de 2014, Canada; Conroy et Cotter, 2017). À l'instar d'ESSIMU, et dans la foulée de la mise en place des politiques institutionnelles, il s'est avéré essentiel de documenter la situation en milieu collégial afin d'acquérir une meilleure compréhension plus spécifique des principaux enjeux pour la communauté collégiale et d'identifier les cibles prioritaires pour la prévention des violences à caractère sexuel.

C'est donc pour pallier cette absence de données récentes et québécoises pour les milieux collégiaux qu'a été développé le projet de recherche intitulé PIECES – *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité*. PIECES est le fruit d'un partenariat entre l'organisme Boscoville, la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (VSSMES) (Université du Québec à Montréal – UQAM), la Fédération des cégeps et les cinq institutions collégiales suivantes : Collège Montmorency, Cégep de Sainte-Foy, Cégep de Jonquière, Collège Ahuntsic et Cégep de l'Outaouais. L'objectif général de cette recherche consiste à établir un portrait global des situations de violences sexuelles en milieu collégial (VSMC) dans les cinq institutions. PIECES vise également à accroître les connaissances relatives aux situations et enjeux de VSMC ainsi qu'aux besoins en matière de prévention, de sensibilisation et d'intervention.

L'équipe de recherche présente ce rapport dans l'espoir qu'il sera un outil de réflexion collective pour les institutions collégiales du Québec et les organismes partenaires dans la prévention des violences sexuelles. Conséquemment, ce rapport sera partagé avec la communauté des établissements collégiaux à l'automne 2020 par le biais d'une série de stratégies de diffusion et d'appropriation et, ensuite, des recommandations et des priorités d'actions seront colligées dans un rapport intégrateur des deux volets du projet PIECES, ces volets étant présentés à la section suivante.

2 Il est à noter que Statistique Canada a diffusé les premiers résultats de l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire – 2019, au même moment où ce présent rapport était à l'étape finale de production.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200914/dq200914a-fra.htm?HPA=1>



1

Concept
d'émergence de
cette recherche
partenariale

1.1 PIECES: un projet partenarial en deux volets

L'amorce de cette collaboration débute à l'automne 2018, avec l'idée de proposer un partenariat visant l'accompagnement et le soutien d'un établissement collégial dans l'implantation des meilleures pratiques en lien avec le développement de leur politique comme prescrit par la Loi 22.1. Dans le but de soutenir le milieu collégial, Boscoville s'est associé à la chercheuse Manon Bergeron afin de réaliser un portrait global de la problématique des violences sexuelles. Devant l'intérêt d'allier la pratique à la recherche, cinq cégeps ainsi que la Fédération des cégeps ont rejoint le projet de recherche.

PIECES comporte deux volets. Le présent rapport porte exclusivement sur le premier, qui consiste en une enquête visant à établir le portrait des violences sexuelles dans les cinq institutions collégiales. L'échantillon est composé d'étudiant.es, d'enseignant.es et des autres groupes d'employé.es (personnel professionnel, personnel de soutien, personnel cadre et hors cadre et personnel hors convention). Cette recherche a été menée sous la responsabilité de la Chaire de recherche sur les VSSMES. Le second volet, assuré par Boscoville, vise à documenter les pratiques actuelles des cégeps et à identifier les pratiques les plus prometteuses à la lumière des conditions d'efficacité reconnues dans la littérature scientifique. Son objectif principal est de dégager les besoins, défis et bons coups du milieu collégial dans l'implantation des mesures de lutte aux violences à caractère sexuel dans les établissements. Des comités distincts ont été mis sur pied afin de mener à bien chacune des étapes.

Composition du comité d'encadrement du volet 1 de PIECES ayant permis la réalisation de ce rapport.

Chercheuse principale

Manon Bergeron, Ph.D.

Professeure au Département de sexologie
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Cochercheuses

Marie-Ève Blackburn, Ph.D.

Chercheuse à ÉCOBES–Recherche et transfert
Cégep de Jonquière

Dominique M-Lavoie, MSW, M.Sc.

Travailleuse sociale spécialisée en violences
à caractère sexuel, Cégep de l'Outaouais

Caroline Paré, M.A.

Psychologue, Cégep de Sainte-Foy
(remplacement temporaire: Frédéric Côté)

Sophie Roy, M.A.

Enseignante en science politique
Collège Ahuntsic

Andrea Szabo, Ph.D.

Enseignante en psychologie
Collège Montmorency

Coordonnatrice du projet

Audréanne Gagnon, B.A.

Candidate à la maîtrise en sexologie
Université du Québec à Montréal (UQAM)

En collaboration avec

Claudie Bourget, M.Sc.

Travailleuse sociale
Agente de développement Boscoville

1.2 Particularités de PIECES, une adaptation d'ESSIMU au milieu collégial

La conduite de cette recherche est largement influencée par ESSIMU, tant au plan conceptuel qu'au plan opérationnel. De surcroît, les éléments caractérisant PIECES sont en concordance avec l'essence de la Loi 22.1, adoptée par le Gouvernement du Québec.

D'abord, l'équipe de PIECES adhère à une **définition inclusive de la violence sexuelle libellée comme suit**: continuum des « comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques » (UQAM, 2019, p. 9). Cette définition inclut les différents types de manifestations de violence sexuelle, tels que : le (cyber)harcèlement sexuel ; les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ; la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ; les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ; l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ; les promesses de récompense en échange de faveurs sexuelles et diverses formes de comportements sexuels non désirés ou non consentis. Cette définition inclusive de la violence sexuelle concorde avec celle formulée dans la Loi 22.1 et celle largement diffusée par les *Centers for Disease Control and Prevention*, aux États-Unis, quant aux recommandations portant sur la surveillance de la violence sexuelle (Basile et al., 2014).

Par ailleurs, à l'instar d'ESSIMU, une autre particularité de PIECES est de documenter les expériences de violences sexuelles subies **par l'ensemble de la communauté collégiale**, soit les étudiant.es, les enseignant.es et les autres groupes d'employé.es des cégeps.

Enfin, PIECES s'intéresse à toutes les manifestations de violence sexuelle subies en milieu collégial, qu'elles se soient produites à l'intérieur ou à l'extérieur des murs de l'institution d'appartenance. Ainsi, le terme « **milieu collégial** » indique que l'enquête inclut les gestes commis intra ou extra campus à l'encontre d'une personne affiliée au cégep par une autre personne affiliée au même cégep.

1.3 Partenaires du projet de recherche

Cette recherche est le fruit d'un partenariat entre l'organisme Boscoville, la Chaire de recherche sur les VSSMES, la Fédération des cégeps et cinq établissements collégiaux situés dans des régions différentes: Collège Montmorency (Laval), Cégep de Sainte-Foy (Québec), Cégep de Jonquière (Saguenay – Lac-Saint-Jean), Collège Ahuntsic (Montréal) et Cégep de l'Outaouais (Outaouais).



boscoville

Le mandat de **Boscoville** est de collaborer avec les acteurs jeunesse issus de toutes les régions du Québec pour développer des pratiques d'intervention et de prévention innovantes auprès des jeunes

Québécois de 0 à 30 ans. Boscoville a développé une expertise d'accompagnement des milieux pour la mise en œuvre des meilleures pratiques fondées sur les données probantes et adaptées aux réels besoins des jeunes et à ceux des intervenant.es. Boscoville offre également un service de formation avec accompagnement pour soutenir et faciliter la mise en œuvre des programmes dans les milieux scolaires, communautaires et institutionnels.

Chaire de recherche

SUR LES **VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES**
en milieu d'enseignement supérieur

La Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur a été créée en octobre 2018, grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Reconnaisant que la concertation de tous et toutes garantit l'identification des problèmes émergents de même que les solutions rassembleuses, la démarche partenariale et le processus de co-construction des connaissances constituent ses deux piliers majeurs. La visée ultime de cette Chaire est de contribuer à la prévention des VSSMES au Québec et au Canada, grâce à l'observation, à l'évaluation et à la mobilisation.

Plus spécifiquement, la Chaire poursuit les objectifs suivants:

- Favoriser la mobilisation des expertises québécoises pour la production de nouveaux savoirs dans le domaine de la VSSMES.
- Évaluer les pratiques de prévention et d'intervention en matière de VSSMES.
- Favoriser la diffusion et la mobilisation des connaissances.
- Soutenir la formation de futur.es chercheurs.



**Fédération
des cégeps**

La **Fédération des cégeps**, regroupement volontaire des 48 collèges publics francophones et anglophones du Québec, agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps. La Fédération des cégeps représente et promeut ses membres et les appuie dans leur mission éducative.

2

Méthodologie

L'approche méthodologique de cette recherche est quantitative. La collecte des données s'est effectuée à l'aide d'un questionnaire en ligne auto-révélé. Cette méthode a été retenue pour des questions de faisabilité et afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes dans la communauté des cinq cégeps partenaires.

2

MÉTHODOLOGIE

2.1 La population visée

La population visée comprend toute la communauté collégiale de cinq établissements collégiaux au Québec (Cégep de Jonquière, Cégep de l'Outaouais, Cégep de Sainte-Foy, Collège Ahuntsic et Collège Montmorency). La communauté collégiale comprend donc les étudiant.es, les enseignant.es, les cadres et les employé.es de tous les groupes. Le seul critère d'inclusion pour participer à ce sondage était de travailler ou d'étudier au moment de la collecte des données dans un des cinq établissements susmentionnés.

2.2 La procédure de recrutement et de collecte des données

La collecte des données s'est déroulée au cours du mois de novembre 2019. Un ensemble de stratégies ont été déployées pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes. D'abord, des courriels d'invitation à remplir le questionnaire ont été envoyés à l'ensemble de la communauté par le biais de listes institutionnelles. Un bandeau d'information publicisant l'étude a pu être affiché sur la page d'accueil du site Web de certains des cégeps. Une vidéo promotionnelle a été diffusée sur les écrans géants et sur les pages des réseaux sociaux (Facebook et Instagram) des cégeps et de leurs associations. Des affiches ont aussi été apposées dans des lieux stratégiques des cégeps.

De plus, des cochercheuses ont effectué des tournées de classes, de réunions et d'assemblées départementales et syndicales pour discuter du projet de recherche et de la participation à l'enquête. Des signets promotionnels ont été remis dans les classes, les espaces communs et lors d'événements (ex. spectacle sur la culture du viol). Des rappels ont aussi été faits par le personnel enseignant en classe ainsi que par des syndicats des employé.es. Des membres de l'équipe de recherche ont accordé des entrevues aux médias et un communiqué de presse a été diffusé aux médias locaux lors du lancement du questionnaire. Finalement, il y a également eu des enregistrements d'émissions de radio portant sur les VSMC et le projet de recherche en cours.

2.3 Le questionnaire en ligne

Le questionnaire en ligne utilisé dans le cadre de cette recherche est inspiré par celui développé pour ESSIMU (Bergeron et al., 2016). L'équipe a d'abord entamé un important travail d'adaptation pour le milieu collégial, notamment pour l'ajustement des choix de réponses à la réalité des cégeps; certaines sections ont ensuite été retirées ou ajoutées en fonction des objectifs ciblés par PIECES.

En septembre 2019, nous avons procédé à la pré-expérimentation du questionnaire en ligne ($n = 132$). Cette étape a permis de s'assurer de la programmation du questionnaire en ligne, de la validation de la nouvelle section sur le consentement sexuel, de la bonne compréhension des questions, en plus d'apporter certains ajustements dont: 1) le retrait de sections afin de réduire le temps nécessaire pour compléter le questionnaire; 2) le retrait de quelques questions ou énoncés; 3) la modification de certaines échelles de réponse; et 4) des changements à la nouvelle section sur le consentement sexuel.

Le questionnaire PIECES comporte neuf sections communes, en plus d'une section personnalisée pour chaque cégep partenaire. La section personnalisée offrait l'opportunité aux cochercheurs de documenter des aspects spécifiques propres à chaque institution, notamment sur les lieux où se sont déroulés les événements de violence sexuelle. Le présent rapport expose exclusivement les résultats des sections communes; chaque établissement veillera à la diffusion résultats les concernant.

Description des sections communes du questionnaire

→ Données sociodémographiques

Cette section documente les caractéristiques sociodémographiques des participant.es, notamment le statut au cégep, l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, l'identification à une communauté autochtone, l'appartenance à une minorité visible, la durée de fréquentation au cégep et le programme d'études (pour les étudiant.es). La section comprenait également des questions sur l'appartenance à des groupes particuliers au sein du cégep, c'est-à-dire les étudiant.es athlètes, provenant de l'international ou faisant partie de groupes d'activités socioculturelles.

→ Victimisation sexuelle en milieu collégial ($\alpha = 0,82$)

Cette section se divise en deux sous-sections; la première documente la fréquence des situations de VSMC et la seconde détaille les contextes des situations rapportées. Pour la première section, nous avons utilisé la version traduite par l'équipe d'ESSIMU du *Sexual Experiences Questionnaire* (Fitzgerald et al., 1999), en ajustant trois formulations pour la coercition sexuelle. Cet instrument validé, composé de 21 items, distingue trois types de violence sexuelle: 1) le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes); 2) les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle); 3) la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ou aux études). Les coefficients de consistance interne pour ces trois dimensions sont respectivement 0,76, 0,73 et 0,59. Pour chaque énoncé, la personne indique si une personne affiliée au même cégep a commis ce geste envers elle, depuis son arrivée au cégep et depuis les 12 derniers mois. Afin d'assurer une bonne compréhension de l'expression «violences sexuelles en milieu collégial», la phrase suivante apparaissait dans cette section du questionnaire: «Par contexte collégial, nous entendons un événement survenu à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, ou dans l'environnement virtuel, et commis par une personne affiliée au cégep (personne étudiant ou travaillant au même cégep que vous).» Dans le questionnaire, le choix de réponses offert est: jamais, 1 fois, 2 fois ou plus. Les réponses ont été recodées de manière dichotomique pour les analyses (oui/non).

Cette section comprend également une série de questions pour identifier les caractéristiques des personnes ayant commis les gestes de VSMC (le nombre de personnes, le genre, le statut au cégep, la position hiérarchique) et d'autres questions à propos des contextes dans lesquels surviennent les événements. Pour les contextes, la personne sélectionne le ou les contextes à l'aide d'une liste de 12 réponses (par exemple en contexte d'étude, lors d'une fête, dans l'environnement virtuel, en contexte sportif), en plus de la possibilité d'écrire un « Autre contexte ».

Les trois prochaines sections concernent précisément les événements rapportés à la section précédente. Elles sont donc complétées exclusivement par les personnes ayant rapporté avoir subi au moins une situation de VSMC.

→ Répercussions possibles ($\alpha = 0,89$)

Cette section a pour objet les conséquences des événements de VSMC affectant le fonctionnement de la personne dans différentes sphères, telles que la réussite scolaire, professionnelle ou sportive, la vie personnelle et sociale, la santé physique ($\alpha = 0,79$). Elle est composée de 11 énoncés. Six énoncés sont tirés d'ESSIMU, qui en comptait sept (inspirés des instruments développés par Banyard et al., 2007, et par l'Université d'Ottawa – Groupe de travail sur le respect et l'égalité, 2015). Les cinq autres énoncés s'ajoutent pour examiner les symptômes associés à l'état de stress post-traumatique à l'aide du Primary Care PTSD (Prins et al., 2016) ($\alpha = 0,83$). La traduction de ces cinq énoncés a été réalisée par Hébert (2006; 2018). Pour chacun des 11 énoncés, la personne indique si elle a ressenti cette répercussion à la suite des événements de VSMC (« Pas du tout », « Un peu » ou « Beaucoup »).

→ Dévoilement et soutien perçu

Cette section comporte quatre questions. Les trois premières visent à savoir si la personne victime a parlé des événements de VSMC à d'autres personnes que celle(s) ayant commis les gestes et, si elle a parlé, à quelle(s) personne(s) ou à quelle(s) ressource(s). Lorsque la personne avait dévoilé à une personne ou une ressource du cégep, la dernière question l'invitait à qualifier leur réaction à l'aide d'une échelle allant de « Pas du tout aidant » à « Beaucoup aidant ».

→ Signalement et dénonciation au cégep

Cette section contient deux questions. Dans le cadre de la première, la personne indique si elle a signalé tous les événements, certains d'entre eux ou aucun événement de VSMC aux ressources et/ou instances du cégep. Si tous les événements n'ont pas été signalés, la seconde question apparaît et la personne sélectionne la ou les raisons pour lesquelles elle ne l'a pas fait à partir d'une liste de 16 choix de réponses (avec l'option d'inscrire une autre réponse). Cette question propose une liste de réponses légèrement modifiée de celle d'ESSIMU, à laquelle deux énoncés ont été ajoutés pour couvrir deux éléments: la volonté des individus à gérer la situation par eux-mêmes et le fait de ne pas avoir considéré l'événement comme du harcèlement ou une violence sexuelle.

Les sections qui suivent sont complétées par l'ensemble des personnes répondantes, victimes ou non de VSMC.

→ **Consentement sexuel ($\alpha = 0,82$)**

Pour examiner les attitudes vis-à-vis le consentement sexuel, le *Sexual Consent Attitudes Scale* de Humphreys (2000) a été traduit partiellement. L'instrument final contient un total de 12 énoncés. De ce nombre, dix proviennent de la sous-dimension «Établir le consentement avant l'activité sexuelle» et deux sont tirés d'autres sous-dimensions de l'instrument original en raison de leur pertinence. Pour chacun des énoncés, la personne indique son degré d'accord sur une échelle variant de «1 - Fortement en désaccord» à «5 - Fortement en accord». Certains items sont inversés, ils ont donc été recodés pour les analyses. Un score élevé signifie des attitudes plus favorables vis-à-vis le consentement sexuel.

Les énoncés sélectionnés de l'instrument original ont été soumis à un processus de traduction. D'abord, l'outil a été traduit par deux étudiantes de cycles supérieurs, la traduction de la première faisant l'objet d'une contre-traduction par la deuxième. Les deux versions concordait à 84% et les termes divergents ont été discutés afin d'arriver à un consensus. En parallèle, une personne détentricie d'un baccalauréat en traduction a également rédigé une version française finale à partir de la version anglaise originale. La sélection finale des énoncés repose sur ces deux traductions.

→ **Témoin ou confident.e**

Cette section comprend d'abord une question sur le fait d'avoir, ou non, été témoin d'une forme de harcèlement ou de violence sexuelle commise par une personne du cégep envers une autre personne du cégep. La seconde question est similaire, à la différence qu'elle traite du fait d'avoir reçu des confidences. Pour chaque question, la personne répond à partir de trois choix de réponse: «Jamais», «1 fois» ou «2 fois et plus»

→ **Sentiment de sécurité**

Cette dernière section sonde les participant.es sur leur sentiment de sécurité dans les différents lieux (intérieurs et extérieurs) fréquentés au cégep. Les choix de réponse sont «En sécurité», «Peu ou pas en sécurité» et «Je ne sais pas / Ne s'applique pas». Cette variable provient de la section personnalisée des cégeps et la liste des lieux variait d'un cégep à l'autre (chaque cégep ayant certains lieux ou installations spécifiques). Seulement les neuf lieux comparables sont donc présentés dans ce rapport (ex. cafétéria, gymnase et piscine, bibliothèque), les listes complètes personnalisées aux cégeps seront documentées ultérieurement dans les rapports institutionnels. Un score total a été créé indiquant le nombre de lieux considérés peu ou pas sécuritaires selon les participants. Ce score varie de 0 à 9, car seulement 9 lieux sont communs aux cinq cégeps.

→ **Victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial**

Cette section examine la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial. Les deux questions sont exactement les mêmes que celles du questionnaire ESSIMU: 1) Au cours de votre vie, une personne non affiliée au cégep vous a-t-elle touché.e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a-t-elle forcé.e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne? ; 2) Au cours de votre vie, une personne non affiliée au cégep vous a-t-elle forcé.e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas? La personne répond pour la période de sa vie avant l'âge de 18 ans et après l'âge de 18 ans.

2.4 Considérations éthiques

Ce projet de recherche a obtenu l'approbation du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM, ainsi que celles des cinq cégeps partenaires³. Plusieurs mesures ont été prises pour assurer l'anonymat des répondant.es, ces mesures étant impératives en raison du caractère sensible de la thématique de l'enquête. Certaines précautions particulières ont aussi été mises en place afin d'assurer le bien-être des participant.es, notamment par une liste des ressources d'aide disponibles, personnalisée par cégep et par région.

Finalement, un incitatif a été proposé pour encourager la participation. Un total de 32 cartes-cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacune ont été tirées parmi les personnes qui avaient complété le sondage et qui s'étaient inscrites au tirage. La procédure pour l'inscription au tirage des cartes-cadeaux était entièrement dissociée du questionnaire, il était donc impossible d'associer les réponses au questionnaire avec les coordonnées pour rejoindre les personnes gagnantes.

2.5 Taux de réponse et pondération de l'échantillon

Parmi les 37 466 personnes sollicitées dans les cinq cégeps partenaires, nous enregistrons un total de 8 077 clics sur le lien menant au questionnaire. De ce nombre, 7 697 personnes ont attesté leur consentement puis ont répondu aux deux questions initiales (nom de leur cégep d'appartenance et leur statut collégial). En raison de l'objectif de cette enquête, la section sur la victimisation sexuelle en milieu collégial (21 items, voir section 2.3) devait être répondue pour considérer le questionnaire admissible, et ce, même si les autres sections n'étaient pas complétées. Nous comptons 6 023 questionnaires en appliquant ce critère. Enfin, 16 questionnaires ont été retirés en raison d'un patron de réponses quantitatives improbable (par exemple : 1, 2, 3, 4, 5, 1, 2, 3, 4, 5, 5, 5, 5, 5, 5), couplé à des réponses qualitatives invalides; ou encore en raison d'une réponse non valable dans le cadre de cette étude à propos du statut collégial (par exemple : ancien étudiant). **Au final, 6 006 personnes ont rempli le questionnaire de manière valide sur les 37 466 personnes sollicitées, pour un taux de réponse global de 16,0%.**

Afin de s'assurer d'une **représentativité de chacun des groupes à l'étude, la pondération des données s'est avérée nécessaire** pour rétablir le poids relatif de chacun des genres, de chacun des programmes d'études pour les étudiant.es et de chacun des types d'emploi pour les employé.es, et ce, pour chacun des cégeps⁴. Les répartitions pondérées et non pondérées de l'échantillon sont présentées à la section suivante. Les données pondérées seront par la suite celles qui seront systématiquement présentées.

3 UQAM (3421_e_2019), Cégep de Jonquière (CER-06-19-A), Cégep de l'Outaouais (CER-2019-09-MB), Collège Ahuntsic (CER-AH-2019-05-28-009-BERM), Collège Montmorency (CER 2019-008), Cégep de Sainte-Foy

4 La somme des participant.es qui est multipliée par un facteur supérieur à 4 est de 55 sur 6 006 participant.es. Ces facteurs vont de 4,13 à 14,43 et affectent 6 strates sur 140. Six autres strates ont également un coefficient de pondération inférieur à 0,25 (0,08 à 0,23).

2.6 Analyses statistiques effectuées

Des analyses bivariées ont été menées pour distinguer les groupes selon différentes variables (ex. statut, genre, etc.). Plus spécifiquement, des tests de Chi-deux ont permis de traiter les différences significatives pour les mesures catégorielles. En complément, des tests de comparaisons multiples ont été réalisés pour les variables catégorielles à plus de deux groupes. Des tests de t pour échantillons indépendants et des analyses de variance (anovas) ont permis d'obtenir les différences de moyennes entre les groupes. Des comparaisons multiples post-hoc ont complété les analyses de variance.

Dans les tableaux du rapport, les différences significatives entre les groupes sont présentées à l'aide de lettres en indice. Ainsi, des lettres différentes indiquent que les proportions de chaque groupe se distinguent significativement entre elles ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement (voir les tableaux 3, 4, 5, 6 et 7).

2.7 Profil des participantes et participants

L'échantillon final est donc constitué de 6 006 participant.es, correspondant au nombre de participant.es ayant minimalement complété la seconde section du questionnaire portant sur les expériences de victimisation en milieu universitaire. Le Tableau 1 à la page suivante présente le profil sociodémographique de l'échantillon final sans pondération ($n = 6\ 006$) et avec pondération.

Tableau 1

Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon (sans pondération et avec pondération)	Sans pondération		Avec pondération	
	n	%	n	%
→ Statut collégial actuel	6 006		6 006	
Formation préuniversitaire	2 035	33,9	1 820	30,3
Formation technique	2 240	37,3	2 592	43,2
Tremplin DEC, formation continue, autre étudiant	462	7,7	838	13,9
Enseignant	627	10,4	439	7,3
Autre employé	642	10,7	317	5,3
→ Âge	5 994		5 991	
17 ans et moins	1 207	20,1	1 181	19,7
18 à 25 ans	3 152	52,6	3 425	57,2
26 à 35 ans	472	7,9	525	8,8
36 à 45 ans	587	9,8	470	7,8
46 à 55 ans	385	6,4	266	4,4
56 ans et plus	191	3,2	124	2,1
→ Genre	6 004		6 004	
Femme	4 280	71,3	3 275	54,5
Homme	1 638	27,3	2 623	43,7
Minorités de genre ¹	86	1,4	106	1,8
→ Orientation sexuelle	5 916		5 908	
Hétérosexuelle	4 968	84,0	5 033	85,2
Minorités sexuelles ²	756	12,8	710	12,0
Incertaine/en questionnement	192	3,2	165	2,8
→ Minorités visibles³	5 924		5 904	
Oui	867	14,6	1 039	17,6
Non	5 057	85,4	4 866	82,4
→ Identification en tant qu'autochtone	5 951		5 949	
Oui	202	3,4	190	3,2
Non	5 749	96,6	5 760	96,8
→ Statut étudiant	4 712		5 220	
Régulier	4 516	95,8	4 981	95,4
International	196	4,2	239	4,6
→ Membre d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète	4 713		5 222	
Oui	218	4,6	234	4,5
Non	4 495	95,4	4 988	95,5
→ Membre d'un groupe d'activités socioculturelles au cégep	4 713		5 222	
Oui	393	8,3	414	7,9
Non	4 320	91,7	4 808	92,1
→ Habitant dans une résidence collégiale	4 712		5 220	
Oui	171	3,6	209	4,0
Non	4 541	96,4	5 012	96,0
→ Trouble, difficulté ou handicap ayant impact sur la vie quotidienne	4 681		5 186	
Oui	1 070	22,9	1 119	21,6
Non	3 061	65,4	3 486	67,2
Incertitude	550	11,7	581	11,2

1 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux participant.es n'ayant pas répondu être un homme ou une femme s'identifiant au genre qui leur a été attribué à la naissance. Sont notamment incluses dans cette expression les personnes trans et les personnes non binaires. Pour les trois expressions « minorités de genre », « minorités sexuelles » et « minorités visibles », le terme « minorité » ne renvoie pas aux propriétés quantitatives de minorité/majorité, mais plutôt au processus de minorisation, c'est-à-dire aux rapports de pouvoir qui traversent l'expérience des groupes dits minorisés (Saillant, sous presse).

2 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités sexuelles » réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.les, gais, lesbiennes, bisexuel.les, bi-spirituel.les, queer, pansexuel.les, allosexuel.les ou asexuel.les, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle.

3 Les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches. Bien que le terme personne racisée ou racialisée est le terme plus couramment utilisé pour rendre compte du fait que la « race » est une idée socialement construite et qu'elle peut servir à exclure, discriminer ou hiérarchiser (Pierre, 2017), le questionnaire permettait peu de place pour expliquer cette notion et il a été jugé que le terme « minorité visible » serait compris par un plus grand nombre de répondant.es. Le terme « personne racisée » sera également utilisé dans ce rapport de recherche.

3

Résultats

Le chapitre suivant présente d'abord les résultats relatifs aux événements de violences à caractère sexuel survenus en milieu collégial (VSMC), à leurs contextes et aux personnes commettant ces gestes.

Ensuite sont détaillés les conséquences vécues, le dévoilement des situations de VSMC et la réaction perçue, le signalement ou la dénonciation à l'institution collégiale, puis les personnes ayant été témoins ou confidentes de VSMC.

Les attitudes vis-à-vis du consentement sexuel et le sentiment de sécurité dans les différents lieux des cégeps sont finalement exposés. Tous les résultats présentés dans ce chapitre sont pondérés (voir section 2.5 pour les informations relatives à la pondération).

3

RÉSULTATS

3.1 Événements de violences à caractère sexuel survenus en milieu collégial

La population visée comprend toute la communauté collégiale de cinq établissements collégiaux au Québec (Cégep de Jonquière, Cégep de l'Outaouais, Cégep de Sainte-Foy, Collège Ahuntsic et Collège Montmorency). La communauté collégiale comprend donc les étudiant.es, les enseignant.es, les cadres et les employé.es de tous les groupes. Le seul critère d'inclusion pour participer à ce sondage était de travailler ou d'étudier au moment de la collecte des données dans un des cinq établissements susmentionnés.

Le questionnaire a permis de documenter des gestes de VSMC selon deux périodes de référence (depuis l'arrivée au cégep et au cours des douze derniers mois précédant l'enquête) et selon les trois catégories d'analyses de l'instrument de Fitzgerald et al. (1999), à savoir «le harcèlement sexuel», «les comportements sexuels non désirés» et «la coercition sexuelle». Fitzgerald et ses collègues présentent plusieurs méthodes de calcul pour le *Sexual Experiences Questionnaire*, la Figure 1 présente les résultats selon la méthode des pourcentages simples par catégorie. Cette méthode consiste à calculer les pourcentages par catégorie plutôt que par énoncé, permettant ainsi d'éviter que les individus ayant vécu plusieurs événements au sein de la même catégorie ne soient comptabilisés plus d'une fois. Cette méthode permet de présenter le pourcentage d'individus ayant rapporté au moins une situation de violence sexuelle pour la période de référence (mais un individu peut être comptabilisé dans une, deux ou trois catégories).

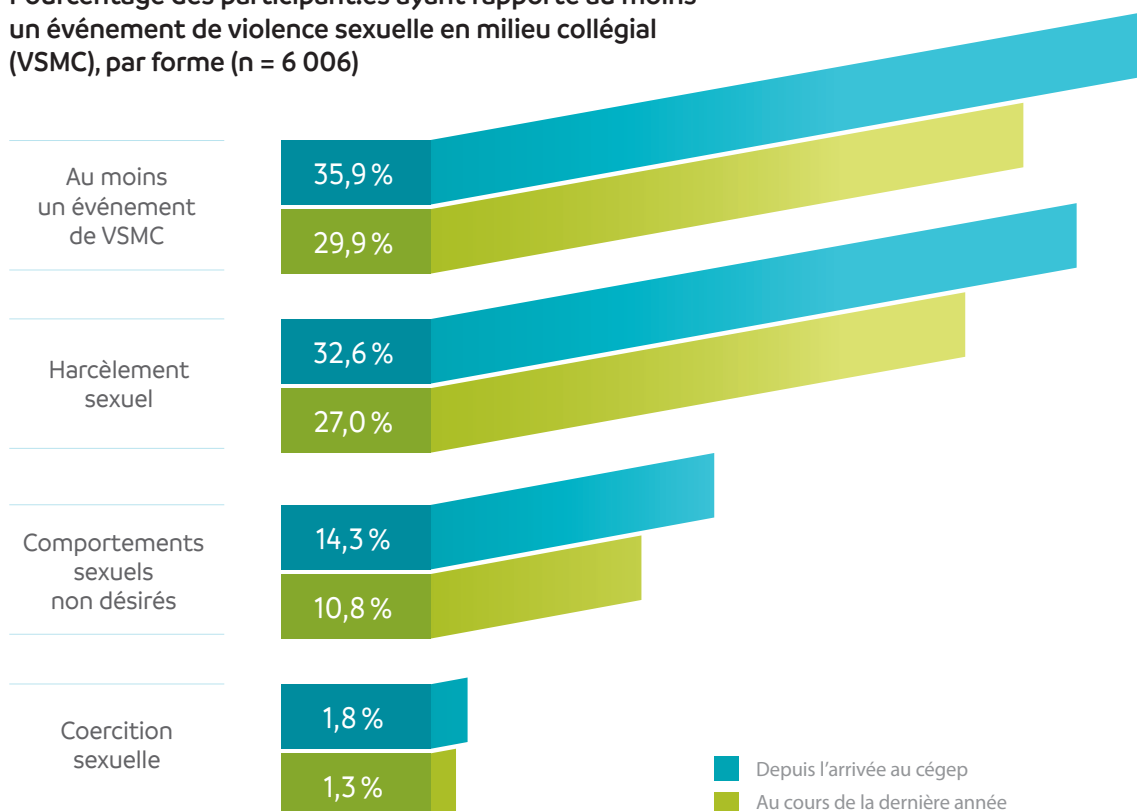
Dans l'échantillon de 6 006 participant.es, 35,9% ($n = 2\ 154$) indiquent avoir subi au moins une situation de harcèlement sexuel, de comportements sexuels non désirés ou de coercition sexuelle par une autre personne affiliée au même cégep, depuis qu'ils ou qu'elles travaillent ou étudient à leur cégep d'appartenance. En considérant exclusivement la période de la dernière année, 29,9% ($n = 1\ 798$) des participant.es rapportent de telles situations commises à l'intérieur ou à l'extérieur du campus.

La Figure 1 permet également d'observer les pourcentages selon les trois formes de VSMC. Le harcèlement sexuel est la forme la plus fréquemment rapportée dans l'échantillon, suivie des comportements sexuels non désirés et enfin de la coercition sexuelle.

- 32,6% depuis l'arrivée au cégep et 27,0% au cours de la dernière année a vécu des gestes de **harcèlement sexuel** tels que : « remarques désobligeantes au sujet de votre apparence, de votre corps ou de vos activités sexuelles », « gestes à connotation sexuelle qui vous ont offensé ou embarrassé » ou encore « discussion sur le sexe avec vous, même si cela vous déplaisait (par exemple, a tenté de discuter de votre vie sexuelle avec vous) »;
- 14,3% depuis l'arrivée au cégep et 10,8% au cours de la dernière année rapporte des **comportements sexuels non désirés** avec ou sans contact physique tels que : « Vous a envoyé par Internet (ou autres technologies) ou vous a exposé à du matériel (images, écrits, objets, vidéos) à connotation sexuelle alors que vous ne vouliez pas » ou « A tenté de vous caresser, de vous embrasser ou de se frotter contre vous alors que vous ne le souhaitiez pas ». Dans cette forme de violences sexuelles sont aussi incluses les relations sexuelles forcées (agressions sexuelles) : 1,3% des participant.es signalent qu'une personne affiliée au cégep a tenté d'avoir des relations sexuelles avec elles alors qu'elles ne voulaient pas, et 0,7% rapportent qu'une personne affiliée au cégep a eu des relations sexuelles avec elles alors qu'elles ne le voulaient pas ;
- 1,8% depuis l'arrivée au cégep et 1,3% au cours de la dernière année signale des situations de **comportements de coercition sexuelle**, comme les suivantes : « Vous a laissé entrevoir que vous seriez récompensé.e pour un échange futur de faveurs sexuelles » ou « Vous a fait subir des conséquences négatives parce que vous avez refusé de vous engager dans des activités sexuelles ».

Figure 1

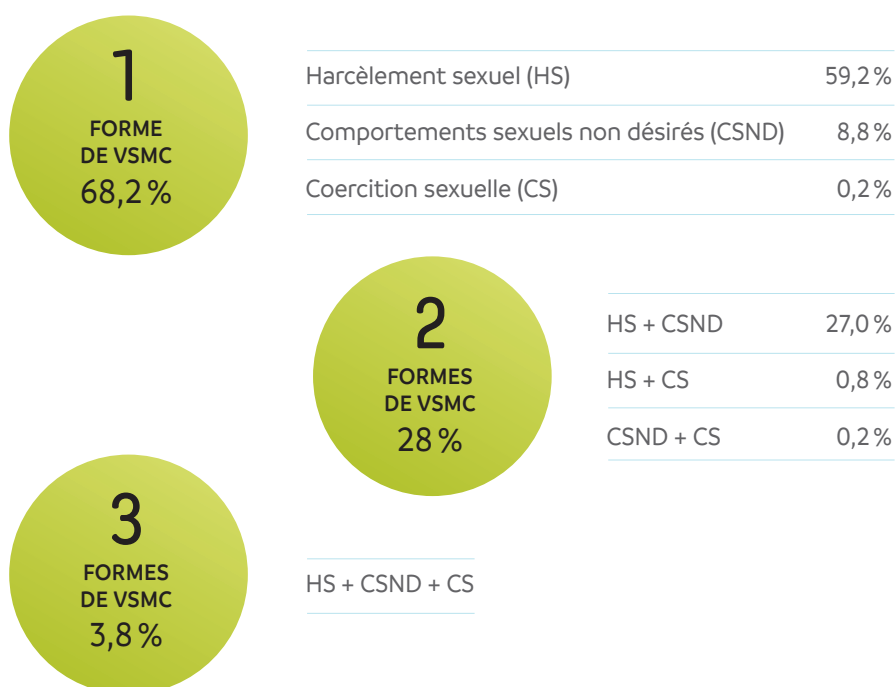
Pourcentage des participant.es ayant rapporté au moins un événement de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), par forme (n = 6 006)



Les résultats révèlent qu'une même personne peut avoir subi plusieurs formes de VSMC. Le Tableau 2 permet d'observer ce phénomène de cooccurrence des violences sexuelles en milieu collégial. Ainsi, il se distingue de la Figure 1, en illustrant les différentes combinaisons exclusivement pour le groupe des victimes. Parmi les 2 155 personnes ayant subi des gestes de VSMC depuis leur arrivée au cégep, **31,8% d'entre elles ont rapporté deux ou même trois formes de violence sexuelle**. Ces nombreuses personnes ont donc été la cible de différents gestes de violence sexuelle commis par des personnes affiliées au même cégep.

Tableau 2

Cooccurrence des violences sexuelles en milieu collégial (VSMC), depuis l'arrivée au cégep (n = 2 155)



La proportion de personnes ayant subi au moins un événement de VSMC varie en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques. Une série d'analyses bivariées (Chi-deux) ont été réalisées pour indiquer la présence de différences significatives selon les variables du statut au cégep, du genre, de l'orientation sexuelle et de l'identification en tant que minorité visible et en tant qu'autochtone. Les résultats seront présentés de manière plus détaillée, pour la période de référence depuis l'arrivée au cégep (pour chaque forme et VSMC) et la période des 12 derniers mois dans la dernière colonne, dans les pages qui suivent.

Commençons par le statut au cégep pour lequel les deux périodes de référence révèlent des résultats différents (Tableau 3). Pour ces analyses, l'échantillon est divisé en trois groupes : les étudiant.es de tous les programmes, le personnel enseignant et tous les autres groupes d'employé.es (personnel professionnel, personnel de soutien, personnel cadre et hors cadre et personnel hors convention). En considérant seulement la période des 12 mois précédant l'étude, les étudiant.es sont presque deux fois plus susceptibles que les enseignant.es et sont une fois et demie plus à risque que les employé.es autres qu'enseignant.es d'avoir vécu au moins une forme de VSMC. En effet, ce sont 31,7% des étudiant.es qui rapportent en avoir subi au moins une, comparativement à 15,9% des enseignant.es et 20,2% des autres employé.es.

Ce portrait diffère lorsque l'on considère la période de référence depuis l'arrivée au cégep (Tableau 3). Les enseignant.es sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses que les étudiant.es à avoir subi des VSMC depuis leur arrivée au cégep (respectivement 48,3% et 34,6%). Pour les groupes d'employé.es autres que le personnel enseignant, c'est près de quatre sur dix qui rapportent avoir subi au moins une situation de VSMC (39,7%). Il est à noter qu'aucune différence significative n'a été notée entre le personnel enseignant et les autres groupes d'employé.es, ni entre le personnel enseignant et les étudiant.es. Il est possible d'associer cet écart avec le nombre d'années cumulées à l'emploi de l'institution, comparativement à la période de passage pour la population étudiante et le personnel non enseignant (1-5 années d'ancienneté : 11,4% des enseignant.es vs 41,5% pour les autres groupes d'employé.es); les enseignant.es sont aussi significativement plus nombreux et nombreuses à cumuler plus de 10 années d'ancienneté dans leur cégep).

Tableau 3

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon le statut collégial		Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois	
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC	
	<i>n</i>	%	%	%	%	%	
→ Statut collégial	6 006						
Étudiant	5 250	31,3 _a	13,7 _a	1,7	34,6 _a	31,7 _a	
Enseignant	439	45,1 _b	19,8 _b	2,1	48,3 _b	15,9 _b	
Autre employé	317	37,5 _{a,b}	16,1 _{a,b}	2,2	39,7 _{a,b}	20,2 _b	

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

Les résultats révèlent également une association significative entre le genre et la proportion de personnes ayant rapporté au moins un événement de VSMC (Tableau 4) : les femmes et les personnes de minorités de genre rapportent davantage de violences sexuelles en milieu collégial que les hommes. En effet, pour la période des 12 derniers mois, pour l'ensemble des femmes de l'échantillon, 37,5 % d'entre elles avaient rapporté au moins un événement de VSMC par une personne affiliée au même cégep et ce chiffre grimpe à 39,6 % pour les personnes de minorités de genre, soit une proportion plus élevée que pour les hommes (20,1 %). Depuis l'arrivée au cégep, le même constat s'applique : une plus grande proportion de femmes (44,8 %) et d'individus de minorités de genre (44,3 %) rapportent avoir subi une VSMC, comparativement aux hommes (24,4 %). Cette différence significative est également observable pour les trois types de violence sexuelle (à l'exception de la coercition sexuelle) chez les personnes de la diversité de genre, puisque le nombre de répondant.es issu.es de ce groupe est insuffisant pour soutenir une analyse plus détaillée.

Tableau 4

	n	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Genre	6 004					
Femme	3 275	41,2 _a	18,0 _a	2,2 _a	44,8 _a	37,5 _a
Homme	2 623	21,6 _b	9,5 _b	1,1 _b	24,4 _b	20,1 _b
Minorité de genre ¹	106	38,7 _a	18,9 _a	5,7 _a	44,3 _a	39,6 _a

1 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux participant.es n'ayant pas répondu être un homme ou une femme s'identifiant au genre qui leur a été attribué à la naissance. Sont notamment incluses dans cette expression les personnes trans et les personnes non binaires.

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

Une association significative a également été notée entre **l'orientation sexuelle** et la proportion de personnes de l'échantillon ayant rapporté au moins un événement de VSMC (Tableau 5). Les personnes de la diversité sexuelle sont plus nombreuses à rapporter un événement de VSMC (43,4%) comparativement aux personnes hétérosexuelles (34,8%). La catégorie *minorités sexuelles* réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.les, gais, lesbiennes, bisexuel.les, bi-spirituel.les, queer, pansexuel.les, allosexuel.les, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle. Les personnes ayant indiqué être *incertaines/en questionnement* face à leur orientation sexuelle ont quant à elles signalé avoir vécu des VSMC depuis leur arrivée au cégep dans une proportion de 43,9%, révélant aussi une différence significative par rapport aux individus hétérosexuels. Cette différence est aussi présente dans la période des douze derniers mois au cégep (respectivement 40,9% et 28,6%).

Tableau 5

	n	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Orientation sexuelle	5 910					
Hétérosexuelle	5 034	31,4 _a	13,5 _a	1,5 _a	34,8 _a	28,6 _a
Minorités sexuelles ¹	711	40,4 _b	20,3 _b	3,8 _b	43,4 _b	38,5 _b
Incertaine/en questionnement	165	42,4 _b	16,4 _{a,b}	2,4 _{a,b}	43,9 _b	40,9 _b

1 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités sexuelles » réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.les, gais, lesbiennes, bisexuel.les, bi-spirituel.les, queer, pansexuel.les, allosexuel.les ou asexuel.les, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle.

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

Certains liens significatifs ont aussi été constatés chez les **personnes s'identifiant en tant qu'autochtones et d'autres chez celles s'identifiant comme minorités visibles** (Tableau 6). Pour la période de référence des 12 derniers mois, les personnes autochtones rapportent davantage de VSMC que les personnes allochtones (respectivement 37,9% et 29,6%) et les personnes faisant partie de minorités visibles en rapportent plus que celles n'appartenant pas à une minorité visible (respectivement 32,9% et 29,4%). De plus, les Autochtones sont plus nombreux et nombreuses à déclarer avoir vécu des comportements sexuels non désirés commis par une personne affiliée au cégep (23,2%) que les allochtones (13,9%).

Tableau 6

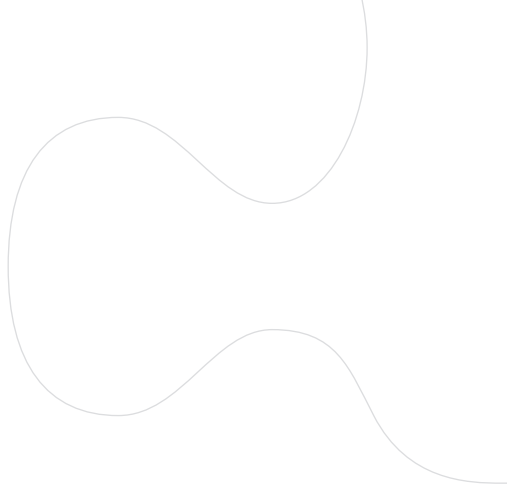
Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon l'appartenance à une minorité visible ou comme autochtone

	n	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Minorité visible¹	5 905					
Oui	1 039	32,1	13,6	2,1	35,0	32,9 _a
Non	4 866	32,7	14,5	1,7	36,1	29,4 _b
→ Identification en tant qu'autochtone	5 950					
Oui	190	35,8	23,2 _b	2,1	41,6	37,9 _a
Non	5 760	32,4	13,9 _a	1,7	35,6	29,6 _b

1 Les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches.

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.



Nous avons également mené des analyses comparatives exclusivement pour les étudiants et étudiantes, en considérant certaines caractéristiques scolaires et démographiques. Les résultats de l'ensemble de ces analyses sont présentés dans le Tableau 7. Il est convenu que la présence de violence sexuelle en milieu collégial (dans les cinq cégeps étudiés) est élevée pour tous les groupes (dans tous les groupes, plus de 30 % rapportent au moins une situation depuis leur arrivée au cégep), mais pour certains groupes, la situation est encore plus fréquente.

En considérant le pourcentage global de VSMC depuis l'arrivée au cégep, trois groupes d'étudiant.es de notre échantillon sont plus susceptibles de rapporter des VSMC. D'abord, les étudiant.es en **formation préuniversitaire** (37,2 %) sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses à déclarer en avoir vécu que les étudiant.es en formation technique (33,4 %). Ensuite, une association significative est notée entre l'appartenance à un groupe d'activités socioculturelles (ex. improvisation, théâtre, radio étudiante, etc.) au cégep et le vécu de VSMC. Effectivement, 43,7 % des **membres d'un groupe d'activités socioculturelles du cégep** rapportent en avoir vécu, contrairement à 33,8 % chez les étudiant.es non-membres. La proportion des participant.es ayant rapporté une VSMC est également plus élevée chez les personnes indiquant avoir un **trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur la vie quotidienne** (44,1 % comparativement à 30 % chez les personnes ayant répondu par la négative à cette question).

En outre, on observe que deux groupes sont plus à risque de rapporter davantage les trois formes de violences sexuelles, soit les membres de groupes d'activités socioculturelles au cégep ainsi que les personnes vivant avec un trouble, une difficulté ou un handicap impactant la vie quotidienne. Les individus habitant dans **une résidence collégiale** étaient quant à eux plus nombreux à avoir rapporté des comportements sexuels non désirés depuis l'arrivée au cégep (25,4 % vs 13,1 %) et aussi plus nombreux à avoir fait l'objet d'une forme de VSMC dans les 12 derniers mois (38,3 %).

Nos données n'indiquent pas de différence significative quant aux proportions rapportées des VSMC entre les groupes suivants, et ce, pour les deux périodes de référence : les étudiant.es de l'international par rapport à ceux et celles provenant du Québec, les étudiant.es membres d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlètes par rapport aux étudiant.es non-athlètes. Pour ce dernier groupe, une différence significative est toutefois notée pour la coercition sexuelle depuis l'arrivée au cégep (3,8 % pour les athlètes comparativement à 1,6 % pour les non-athlètes).

Tableau 7

Proportion des étudiant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon certaines caractéristiques scolaires et démographiques

Depuis l'arrivée au cégep

Dans les 12 derniers mois

	n	Depuis l'arrivée au cégep			Dans les 12 derniers mois	
		Harcèlement sexuel %	Comportements sexuels non désirés %	Coercition sexuelle %	Au moins une forme de VSMC %	Au moins une forme de VSMC %
Programme d'études	5 250					
Formation préuniversitaire	1 819	33,5	14,5 _a	2,5 _a	37,2 _a	34,8 _a
Formation technique	2 593	30,3	14,3 _a	1,3 _b	33,4 _b	30,2 _b
Tremplin DEC, formation continue ou autre	838	29,5	10,0 _b	1,2 _{a,b}	32,6 _{a,b}	29,7 _b
Étudiant.e de l'international	5 221					
Oui	240	31,0	13,0	1,7	33,5	32,5
Non	4 981	31,2	13,7	1,7	34,6	31,6
Membre d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète	5 222					
Oui	234	30,8	13,7	3,8 _a	34,2	33,8
Non	4 988	31,2	13,6	1,6 _b	34,6	31,6
Membre d'un groupe d'activités socioculturelles au cégep	5 222					
Oui	414	40,1 _a	18,4 _a	3,1 _a	43,7 _a	40,1 _a
Non	4 808	30,4 _b	13,2 _b	1,6 _b	33,8 _b	30,9 _b
Habitant dans une résidence collégiale	5 221					
Oui	209	32,1	25,4 _a	1,0	40,7	38,3 _a
Non	5 012	31,1	13,1 _b	1,8	34,3	31,4 _b
Si trouble, difficulté ou handicap ayant un impact sur la vie quotidienne	5 186					
Oui	1 119	40,8 _a	19,5 _a	2,7 _a	44,1 _a	40,8 _a
Non	3 486	26,9 _b	10,8 _b	1,4 _b	30,0 _b	27,4 _b
Incertitude	581	39,4 _a	20,1 _a	2,1 _{a,b}	43,9 _a	40,3 _a

Note

- Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

3.2 Individus commettant les gestes de VSMC et contextes des situations de VSMC

Le questionnaire comprenait des questions permettant de mieux cerner certaines caractéristiques des individus impliqués dans les événements de violence sexuelle rapportés. Les Tableaux 8a et 8b présentent le statut de la personne ayant commis les gestes, sa position de pouvoir et son genre. Le total pour chaque caractéristique est supérieur à 100 % car une personne peut avoir vécu plus d'un événement impliquant des individus différents et donc avoir sélectionné plusieurs options.

Pour le groupe des étudiant.es (Tableau 8a), les données indiquent que près de neuf personnes sur dix (87,7%) ayant rapporté de la VSMC ont indiqué qu'au moins un des gestes subis a été posé par un.e autre étudiant.e, 14,1% par un.e membre du personnel enseignant et 2,7% par un.e employé.e du cégep autre qu'enseignant.e. Dans 8,8% des cas, cet individu possédait un statut autre (ex. superviseur ou client en milieu de stage) ou un statut inconnu. Par ailleurs, 14,2% des personnes victimes ont indiqué que l'individu ayant commis les gestes de VSMC était en position de pouvoir envers elles (avait de l'autorité sur elles). Il ressort également que les individus ayant commis les gestes de VSMC rapportés dans cette enquête sont majoritairement des hommes. Pour environ 80,1% des personnes ayant subi des gestes de violence sexuelle, l'individu responsable de ces gestes est identifié au genre masculin et ce, pour les trois formes de VSMC. En comparaison, 41,4% des personnes ont identifié une femme comme responsable d'au moins une situation de VSMC, mais cette proportion diminue à 22,4% pour les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle.

Tableau 8a

Pour les étudiant.es ayant subi des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

Depuis l'arrivée au cégep

	Harcèlement sexuel (n = 1 634)	Comportements sexuels non désirés (n = 715)	Coercition sexuelle (n = 88)	Au moins une forme de VSMC (n = 1 807)
	%	%	%	%
→ Statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC				
Étudiant	87,6	88,8	88,7	87,7
Enseignant	13,3	10,3	7,2	14,1
Autre employé	2,6	1,2	1,1	2,7
Autre / ne sait pas	8,2	4,4	6,3	8,8
→ Position de pouvoir envers vous (avait de l'autorité sur vous)	12,7	13,0	11,8	14,2
→ Genre				
Homme	79,7	81,5	82,4	80,1
Femme	41,3	22,4	21,0	41,4
Autre/non spécifié	1,3	1,0	2,6	1,6

Note : Le total dépasse 100% car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation rapportée).

Pour l'ensemble des employé.es, le portrait est particulièrement différent par rapport au statut de la personne ayant commis les gestes de VSMC (Tableau 8b). En effet, un peu plus de la moitié (50,9%) des personnes victimes ont indiqué que les gestes de VSMC avaient été perpétrés par un.e enseignant.e, 39,5% par un.e employé.e autre qu'enseignant.e, 29,8% par un.e étudiant.e et 7,7% par une personne dont le statut a été indiqué comme «Autre» ou «Inconnu». Dans 8,9% des cas, les personnes ayant commis les gestes étaient dans une position de pouvoir par rapport à celles en ayant été la cible. En ce qui concerne le genre, la personne ayant commis les gestes de VSMC a été identifiée comme un homme dans 77% des cas et comme une femme dans 36% des situations.

Tableau 8b

Pour les employé.es (tous les groupes) ayant subi des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

Depuis l'arrivée au cégep

	Harcèlement sexuel (n = 316)	Comportements sexuels non désirés (n = 138)	Coercition sexuelle (n = 16)	Au moins une forme de VSMC (n = 339)
	%	%	%	%
→ Statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC				
Étudiant	27,6	20,4	30,6	29,8
Enseignant	48,9	52,3	55,8	50,9
Autre employé	39,4	33,6	14,5	39,5
Autre / ne sait pas	7,5	3,2	4,2	7,7
→ Position de pouvoir envers vous (avait de l'autorité sur vous)	8,1	6,5	19,4	8,9
→ Genre				
Homme	77,3	68,0	75,2	77,0
Femme	35,0	33,3	36,0	36,0
Autre/non spécifié	1,7	2,0	0,0	1,6

Note : Le total dépasse 100% car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation rapportée).

Le Tableau 9 permet d'identifier les contextes dans lesquels les événements de VSMC ont pris place, en effectuant une distinction selon le statut de la personne ayant subi ces événements. Les totaux excèdent 100% étant donné que certain.es répondant.es ont vécu plus d'une VSMC et ont donc pu indiquer plus d'un contexte.

Chez **les étudiant.es**, le contexte le plus fréquemment associé aux situations de VSMC est dans le cadre des activités d'études ou d'enseignement (66%); les trois autres contextes les plus fréquemment identifiés par plus de 10% des étudiant.es sont pendant l'exécution des tâches au travail non reliées à l'enseignement, lors d'activités sociales ou festives et dans l'environnement virtuel. **Les enseignant.es**, de leur côté, ont indiqué que les gestes posés à leur égard avaient eu lieu pendant l'exécution de leurs tâches au travail, excluant les activités d'enseignement (54,7%); les deux autres contextes les plus fréquemment cités étaient lors des activités d'études ou d'enseignement (39,6%) et lors d'activités sociales ou festives (37,2%). Enfin, **les groupes d'employé.es (autres que les enseignant.es)** ont rapporté que les VSMC avaient été vécues pendant leurs tâches au travail dans une proportion de 74,5% et lors d'activités sociales ou festives dans 29,7% des cas.

Tableau 9

Fréquences des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de violence sexuelle en milieu collégial, depuis l'arrivée au cégep, selon le statut collégial

	Étudiant (n = 2 534) %	Enseignant (n = 315) %	Autre employé (n = 173) %
Dans le cadre des activités d'études ou d'enseignement	66,0	39,6	6,3
Pendant que j'effectuais mes tâches au travail, à l'exception des activités d'enseignement	14,4	54,7	74,5
Lors d'une fête, d'un 5 à 7 ou autre activité sociale	13,9	37,2	29,7
Dans l'environnement virtuel	13,0	6,0	6,1
Dans un contexte d'emploi étudiant au cégep	3,8	0,2	2,2
Dans un contexte sportif (excluant activités d'intégration)	3,3	3,4	4,4
Dans un contexte d'implication étudiante	3,0	0,1	0,8
Dans le cadre d'une activité parascolaire	2,6	2,0	1,9
Lors d'une activité d'intégration dans le programme	2,3	0,0	0,8
Dans le cadre d'un voyage d'études ou humanitaire	0,7	1,6	0,2
Lors d'une activité d'intégration sportive	1,3	0,0	0,3
Dans le cadre d'un stage	1,1	0,5	0,2
Dans le transport	0,5	0,3	0,0
Dans une résidence étudiante	0,4	0,0	0,0

Note: Le total dépasse 100% car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation rapportée).

3.3 Des répercussions possibles

Le Tableau 10 fait état des conséquences associées aux événements de violences sexuelles altérant le fonctionnement des personnes ayant rapporté des VSMC depuis leur arrivée au cégep. D'abord, il est possible de constater que près de la moitié des personnes ayant subi une VSMC depuis leur arrivée au cégep mentionne avoir **ressenti au moins une conséquence (48,8%)** parmi la liste ci-dessous. Plus du tiers rapporte des conséquences apparentées à l'état de stress post-traumatique (36,6%) et près de quatre personnes sur dix indiquent avoir vécu des conséquences affectant le fonctionnement dans différentes sphères (39,4%). Dans l'échantillon, un total de **14,1 % des personnes victimes atteignent le seuil clinique associé à l'ÉSPT** (trois énoncés et plus).

Tableau 10

Répercussions ressenties suite aux événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) vécus depuis l'arrivée au cégep	VSMC depuis l'arrivée au cégep (n = 2 075) %
→ Conséquences apparentées à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT)	36,6
Avez-vous essayé fortement de ne pas y penser ou fait des efforts pour éviter des situations qui vous rappelaient l'événement ?	22,4
Avez-vous été constamment sur vos gardes, en état d'alerte ou sursautiez-vous facilement ?	19,3
Avez-vous ressenti de la culpabilité ou été incapable d'arrêter de vous blâmer ou de blâmer d'autres personnes pour l'événement ou tout autre problème causé par cet événement ?	15,3
Avez-vous eu des cauchemars à propos de cet événement ou y avez pensé alors que vous ne le vouliez pas ?	14,3
Avez-vous ressenti que vous étiez engourdi.e ou détaché.e des autres, des activités ou de l'environnement ?	14,2
→ Autres conséquences affectant le fonctionnement	39,4
Avez-vous modifié certaines habitudes dans votre vie sociale ou votre utilisation des réseaux sociaux ?	24,4
Avez-vous modifié certaines habitudes de vie (ex.: sommeil, alimentation) ?	17,5
Avez-vous éprouvé des difficultés dans votre vie affective, sexuelle ou intime ?	17,4
Avez-vous éprouvé des difficultés à poursuivre vos activités au cégep, soit dans vos études, le sport ou le travail ?	16,3
Avez-vous eu l'intention ou avez-vous changé votre parcours scolaire, sportif ou professionnel ?	8,5
Avez-vous augmenté votre consommation d'alcool ou de drogues ?	7,1
→ Participant.es rapportant au moins une conséquence	48,8
→ Participant.es atteignant le seuil clinique associé à l'ÉSPT	14,1

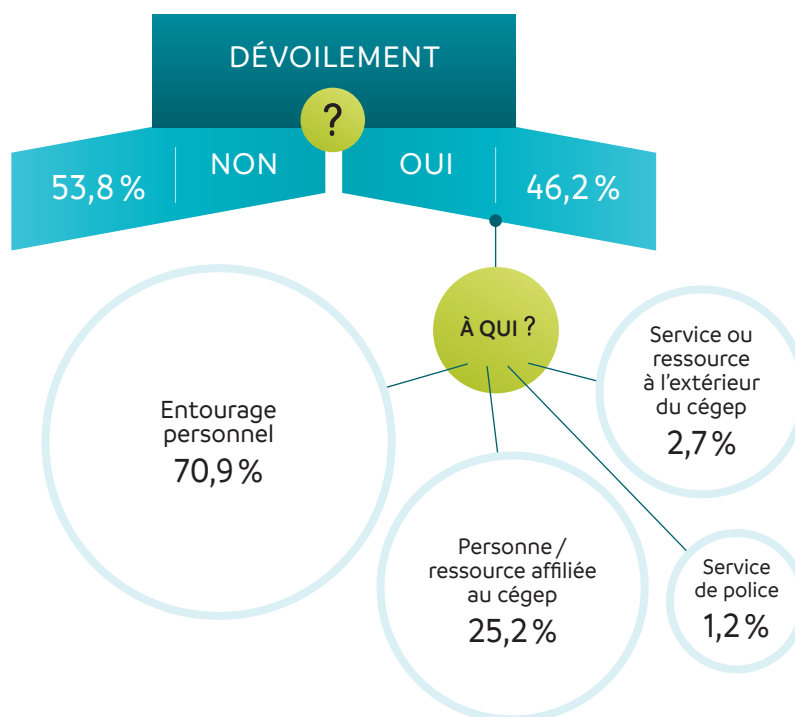
Ces préoccupants résultats ont motivé l'examen plus attentif des résultats selon le genre (féminin vs masculin) et le statut des personnes (étudiant.es vs tout le personnel, enseignant et non enseignant). D'autres analyses complémentaires ont été effectuées et révèlent que le groupe des étudiantes se démarque particulièrement. Les étudiantes sont significativement plus nombreuses à atteindre le seuil clinique associé à l'ÉSPT (16,9%) que les étudiants (10,2%), le personnel féminin (9,7%) ou masculin (4,8%). Par ailleurs, les étudiantes sont significativement plus nombreuses à rapporter au moins une conséquence (55,9%) que les étudiants (41,4%) ainsi que le personnel féminin (36,6%) et masculin (25,0%); il est à noter qu'ici, les étudiants masculins sont aussi plus nombreux que le personnel masculin (25,0%) à mentionner au moins une conséquence.

3.4 Dévoilement des situations de VSMC et réaction perçue

Une section du questionnaire documentait la proportion des répondant.es ayant confié à une ou des personnes les événements de violence sexuelle subis en milieu collégial. La Figure 2 illustre que **46,2% des répondant.es ayant vécu des événements de VSMC indiquent avoir dévoilé à au moins une personne ou ressource**. Les deux catégories les plus fréquemment rapportées sont l'entourage personnel, dans une proportion de 70,9%, et une personne ou ressource affiliée au cégep, dans 25,2% des cas.

Figure 2

Fréquence du dévoilement des événements de violence sexuelle en milieu collégial vécus depuis l'arrivée au cégep et des destinataires, le cas échéant (n = 2 029)



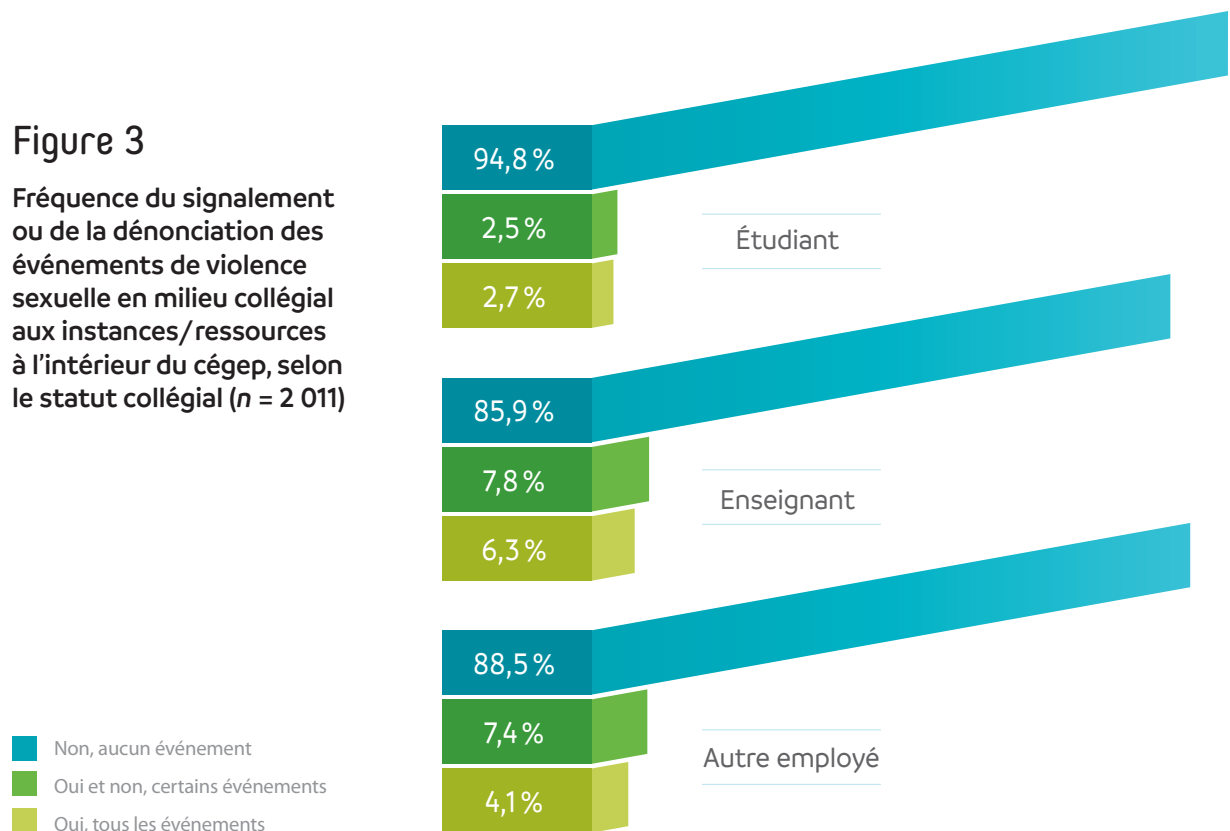
On a demandé aux personnes ayant dévoilé les événements de VSMC à une personne ou une ressource affiliée au cégep (n = 867), si les réactions avaient été aidantes ou non à l'aide d'une échelle allant de 0 («Pas du tout») à 3 («Beaucoup»). La cote moyenne de 1,93 (ÉT = 1,02) indique que **les personnes ou ressources du cégep ayant reçu le dévoilement ont généralement offert un soutien qualifié de moyennement aidant selon les personnes victimes**. Cette cote est très similaire chez les répondant.es ayant un statut étudiant (M = 1,92; ÉT = 1,02) et un peu plus élevée chez les répondant.es au statut employé (tous les groupes) (M = 1,99; ÉT = 1,03).

3.3 Signalement ou dénonciation à l'institution

La majorité des personnes ayant subi des VSMC n'en font pas part à leur institution. En effet, **93,5% d'entre elles déclarent ne pas avoir signalé ou dénoncé les événements à une personne ou une ressource d'aide du cégep**. La dénonciation d'une partie des événements au cégep s'élève à 3,3%. Par contre, 3,2% des individus déclarent avoir signalé ou dénoncé tous les événements de VSMC à leur institution.

La Figure 3 détaille la fréquence du signalement ou de la dénonciation des événements de VSMC aux instances ou ressources à l'intérieur du cégep, selon le statut. Les tests post hoc réalisés suite aux analyses de comparaison de proportions (Chi-deux) révèlent que les étudiant.es diffèrent significativement des deux autres groupes par rapport à leur fréquence de dénonciation à l'institution. Effectivement, **les étudiant.es sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses que les enseignant.es et les autres groupes d'employé.es à n'avoir signalé aucun des événements vécus** (respectivement 94,8%, 85,9% et 88,5%) et proportionnellement moins nombreux à n'avoir signalé qu'une partie d'entre eux (respectivement 2,5%, 7,8% et 7,4%) ou à les avoir tous signalés (respectivement 2,7%, 6,3% et 4,1%) à leur établissement collégial. Aucune différence n'a été constatée entre les enseignant.es et les autres groupes d'employé.es.

Figure 3
Fréquence du signalement ou de la dénonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial aux instances/ressources à l'intérieur du cégep, selon le statut collégial (n = 2 011)



Le Tableau 11 expose les raisons de non-dénonciation des événements de VSMC selon le statut étudiant ou employé (tous les groupes) au cégep. Chez les deux groupes, les **trois raisons les plus souvent invoquées pour expliquer leur choix de ne pas avoir dévoilé toutes les situations vécues, sont** : d'avoir cru que la situation n'était pas assez grave pour la signaler; ne pas avoir considéré l'événement comme du harcèlement ou une violence sexuelle; s'être senti.e capable de gérer la situation par soi-même. Il est à noter que 11,3% des étudiant.es et 7,8% de l'ensemble du personnel rapportent ne pas avoir su à qui s'adresser au cégep; 12,9% des étudiant.es et 11,5% des employé.es craignaient que des personnes du cégep ne prennent pas la situation au sérieux; et 9,1% des étudiant.es et 7,9% des employé.es craignaient des représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage.

Tableau 11

Fréquences des raisons de non-dénonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial, selon le statut collégial	Étudiant (n = 682) %	Ensemble du personnel (n = 166) %
Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler	66,1	72,1
Je n'avais pas considéré cet événement comme étant du harcèlement ou une violence sexuelle	46,0	40,0
Je me sentais capable de gérer la situation par moi-même	39,9	41,0
Je voulais simplement mettre l'incident derrière moi et ne plus y penser	25,5	16,9
Je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances du cégep puissent intervenir	14,7	10,3
Je craignais que des personnes du cégep ne prennent pas la situation au sérieux	12,9	11,5
Je voulais que personne ne soit au courant de cette situation	12,6	6,7
Je trouvais les démarches trop compliquées pour dénoncer la situation au cégep	12,6	6,1
Je craignais que ma plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle	12,5	8,4
Je ne savais pas à qui m'adresser au cégep	11,3	7,8
J'avais peur qu'on pense que j'étais en partie responsable de la situation	8,9	10,9
Je n'avais pas confiance dans les personnes ou instances / ressources en place au cégep	5,0	9,7
Je ne savais pas que le cégep pouvait m'aider dans cette situation	9,4	7,3
Je craignais les représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage	9,1	7,9
Je craignais des conséquences négatives pour mon emploi, ma session, l'obtention de mon diplôme, de mon parcours sportif ou de mon implication socioculturelle	7,6	7,2
Je craignais de compromettre l'emploi ou les études de la personne ayant commis ces gestes	7,2	5,5

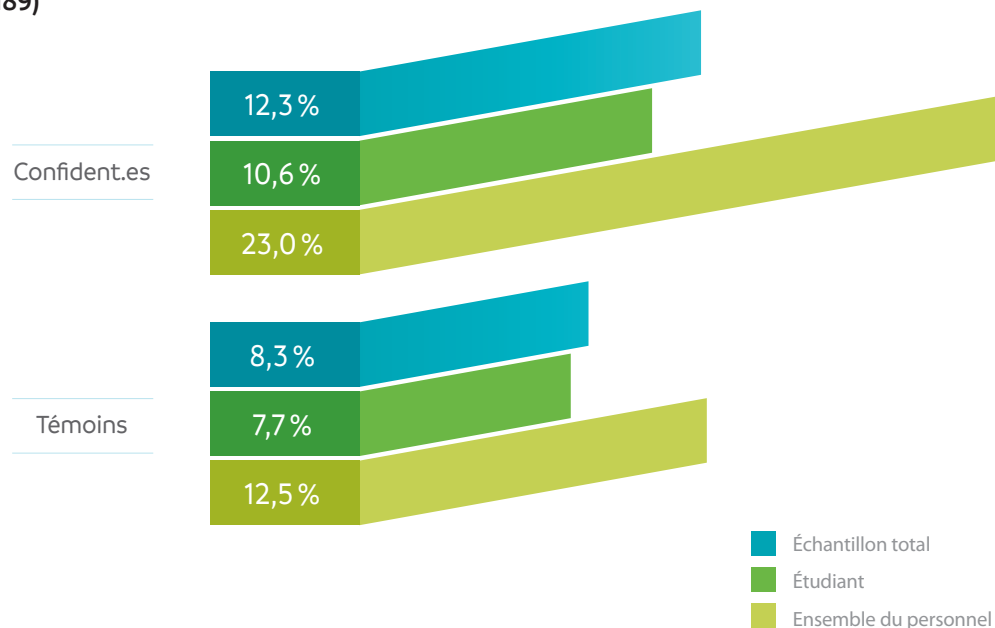
Note: Le total dépasse 100% car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation rapportée).

3.6 Confident.es et témoins

Une section du questionnaire permettait d'établir la proportion des répondant.es qui, dans le cadre de leurs activités au cégep, avaient déjà été témoins ou confident.es d'une forme de harcèlement ou de violence sexuelle commise par une autre personne du cégep. La Figure 4 illustre les pourcentages d'individus qui ont répondu par l'affirmative à la question. 10,6% des étudiant.es indiquent avoir été confident.es et 7,7% ont été témoins; pour les employé.es (tous les groupes), 23,0% ont déclaré qu'une personne du cégep leur a confié avoir subi une VSMC et 12,5% ont été témoins.

Figure 4

Proportion de personnes ayant été confidentes ou témoins d'événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis leur arrivée au cégep, selon le statut collégial (n = 5 189)



3.7 Sentiment de sécurité dans différents lieux du cégep

Les participant.es étaient interrogé.es sur leur sentiment de sécurité dans les différents lieux fréquentés au cégep (intérieurs et extérieurs). Sur un nombre maximal de neuf endroits, les répondant.es identifient une moyenne de 0,92 lieu ($ÉT = 1,59$) comme suscitant un niveau de sécurité moindre. Des analyses bivariées en fonction du statut ($t_{(1239,64)} = 8,76$, $p < 0,001$) révèlent que le **groupe des étudiant.es se sent peu ou pas en sécurité dans un plus grand nombre de lieux au cégep** ($M = 0,98$; $ÉT = 1,64$) que le groupe des membres du personnel ($M = 0,54$; $ÉT = 1,13$). Les comparaisons selon le genre révèlent aussi des différences significatives ($F_{(2)} = 84,70$; $p < 0,001$); les personnes issues des minorités de genre identifient en moyenne plus de lieux ($M = 1,79$; $ÉT = 1,93$) que les femmes ($M = 1,13$; $ÉT = 1,69$) et les hommes ($M = 0,61$; $ÉT = 1,35$) dans lesquels elles se sentent peu ou pas en sécurité.

Le Tableau 12 fait état du sentiment de sécurité des répondant.es dans neuf lieux au sein des institutions collégiales. Les stationnements sont les lieux où le plus de répondant.es, soit près d'un cinquième (19,0%) d'entre eux et elles, rapportent se sentir peu ou pas en sécurité. Les corridors, casiers, ascenseurs et cages d'escaliers (17,5%), les toilettes (14,5%) et les vestiaires (11,7%) sont également des lieux où le sentiment de sécurité est plus faible chez les membres de la communauté collégiale.

Tableau 12

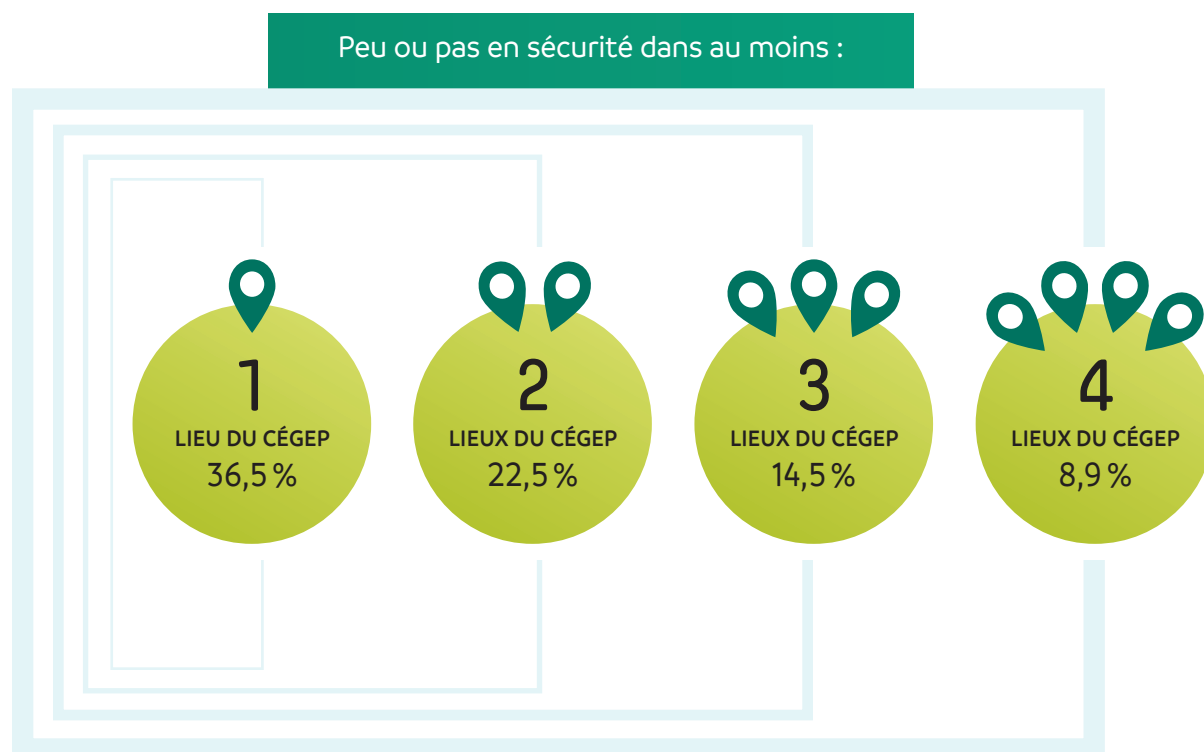
Fréquences du sentiment de sécurité dans les différents lieux du cégep (n = 5 042)

	Peu ou pas en sécurité %	En sécurité %	Ne s'applique pas/Ne sait pas %
Stationnements	19,0	68,5	12,6
Corridors, casiers, ascenseurs et cages d'escaliers	17,5	81,2	1,3
Toilettes	14,5	84,2	1,3
Vestiaires	11,7	62,0	26,3
Espaces communs (ex. agora)	9,1	82,6	8,3
Gymnases, piscine, salles d'entraînement	8,0	67,4	24,6
Cafétéria, café étudiant et salons des enseignant.es / du personnel	7,6	89,5	2,9
Classes, laboratoires, ateliers, studios, locaux de travail	2,6	92,1	5,4
Bibliothèque	1,7	94,4	3,8

Si 63,5% des répondant.es s'estiment en sécurité dans ces neuf lieux dans leur cégep, plus d'une personne sur trois (36,5%) a indiqué se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins un des endroits. Le groupe des étudiant.es est plus nombreux à avoir répondu se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins un des lieux du cégep, comparativement aux membres du personnel (respectivement 37,8% et 28,6%; $\chi^2(1) = 22,15$, $p < 0,001$). **Les personnes appartenant aux minorités de genre sont aussi plus nombreuses (65,6%) que les femmes (44,7%) et les hommes (25,0%) à s'estimer peu ou pas en sécurité dans au moins un endroit du cégep**; la différence entre les femmes et les hommes est également significative. La Figure 5 illustre la proportion des répondant.es ayant indiqué se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins un, deux, trois ou quatre endroits du cégep.

Figure 5

Proportion des répondant.es rapportant un sentiment de sécurité moindre au cégep, selon le nombre de lieux ($n = 5\ 042$)



3.8 Attitudes vis-à-vis le consentement sexuel

Les participant.es ont répondu à une section portant sur les attitudes relatives au consentement sexuel, en indiquant leur degré d'accord à une série de 12 énoncés (1 « Fortement en désaccord », 2 « Plutôt en désaccord », 3 « Ni en désaccord, ni en accord », 4 « Plutôt en accord » et 5 « Fortement en accord »). Une cote globale plus élevée indique des attitudes plus favorables au consentement sexuel (la cote globale pouvant varier de 12 à 60). La cote moyenne de l'échantillon se situe à 50,26 ($ÉT = 7,07$). Les analyses bivariées selon le statut collégial ($t_{(1006,60)} = -5,58$, $p < 0,001$) révèlent que **les étudiant.es ($M = 50,06$; $ÉT = 7,13$) manifestent des attitudes significativement moins favorables vis-à-vis du consentement sexuel que l'ensemble des employé.es ($M = 51,54$; $ÉT = 6,51$)**. D'autres analyses comparatives ont été effectuées selon le genre ($F_{(2)} = 391,51$, $p < 0,001$) et elles indiquent que **les hommes ($M = 47,36$; $ÉT = 7,34$) expriment des attitudes moins favorables vis-à-vis le consentement sexuel que les femmes ($M = 52,47$; $ÉT = 5,92$)** ainsi que les personnes appartenant aux minorités de genre ($M = 52,66$; $ÉT = 7,25$).

Le Tableau 13 présente la répartition des réponses pour chaque énoncé, et ce, de manière distincte pour les étudiant.es et les membres du personnel (enseignant et non enseignant). Il est à noter que les résultats sont comparables pour les enseignant.es et les autres groupes d'employé.es, d'où notre choix de les combiner pour cette section. Aux fins de la présente analyse, les cinq options de réponse ont été regroupées dans les trois catégories suivantes : en désaccord (incluant « Fortement » et « Plutôt en désaccord »), neutre ou en accord (incluant « Plutôt » et « Fortement en accord »). Pour les étudiant.es et les membres du personnel, la grande majorité manifeste des attitudes plutôt favorables au consentement sexuel. Néanmoins, une **proportion non négligeable de répondant.es se déclare neutre ou en accord avec des énoncés qui sont incompatibles discordants avec la législation canadienne** sur le consentement libre et éclairé, notamment en ce qui concerne la pression sexuelle, les situations d'intoxication et le fait de présumer du consentement sexuel de l'autre personne sans valider auprès d'elle (Éducaloi, 2020) :

- 12 % des étudiant.es et 6 % de l'ensemble des employé.es sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit "non", c'est correct de continuer à négocier la proposition ».
- 33,7 % des étudiant.es et 32,2 % de l'ensemble des employé.es sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre ».
- 36,9 % des étudiant.es et 25,2 % de l'ensemble des employé.es sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise "non" ».

Tableau 13

Fréquences des énoncés reflétant les attitudes à l'égard du consentement sexuel, selon le statut collégial	Étudiant (n = 4 582) %			Ensemble du personnel (n = 718) %		
	Désaccord	Neutre	Accord	Désaccord	Neutre	Accord
→ Le consentement est nécessaire tant pour les caresses génitales que pour la pénétration (digitale, vaginale ou anale).	1,9	2,8	95,3	0,6	1,1	98,3
→ Le consentement sexuel doit toujours être obtenu AVANT le début de toute activité sexuelle.	2,5	4,9	92,6	1,4	3,9	94,7
→ La personne qui initie une activité sexuelle devrait supposer qu'elle N'A PAS le consentement sexuel de l'autre et s'assurer de l'obtenir avant d'aller plus loin.	4,3	5,3	90,4	1,8	4,0	94,2
→ Le consentement devrait être obtenu avant TOUT type de comportement sexuel, incluant les baisers ou les caresses.	5,8	10,8	83,5	2,8	7,0	90,2
→ Il est tout aussi important d'obtenir le consentement sexuel dans TOUTES les relations, peu importe si les personnes ont eu des activités sexuelles ensemble avant.	7,1	11,1	81,8	6,3	9,1	84,7
i Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit « non », c'est correct de continuer à négocier la proposition.	88,0	8,5	3,5	94,0	4,3	1,7
i La pénétration (digitale, vaginale ou anale) est la seule activité sexuelle qui exige un consentement verbal explicite.	83,1	8,8	8,1	91,8	3,5	4,7
i En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise « non ».	73,1	14,2	12,7	74,8	11,3	13,9
i Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre.	66,3	22,8	10,9	67,8	21,3	10,9
i Demander verbalement le consentement sexuel diminue le plaisir de l'activité sexuelle (l'ambiance est brisée, par exemple).	59,7	24,3	16,0	67,0	18,5	14,5
i Il est suffisant d'obtenir le consentement au début d'une activité sexuelle, pas besoin de s'en assurer à chacune des étapes.	58,5	16,4	25,1	63,7	11,9	24,4
i Si le consentement sexuel pour une pénétration (digitale, vaginale ou anale) est déjà obtenu, alors on peut présumer que l'autre personne consent aussi pour les baisers et les caresses sexuels.	45,0	22,6	32,4	45,8	17,3	36,9

i Ces énoncés sont des items inversés.

3.9 Victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial

Le questionnaire a finalement permis de documenter la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial. À titre de rappel, les deux questions suivantes ont été posées aux participant.es: 1) Au cours de votre vie, une personne non affiliée au cégep vous a-t-elle touché.e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a-t-elle forcé.e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne? 2) Au cours de votre vie, une personne non affiliée au cégep vous a-t-elle forcé.e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas? Ils et elles répondaient pour la période de vie avant l'âge de 18 ans et après l'âge de 18 ans.

Dans l'échantillon,

28% rapporte avoir vécu une agression sexuelle à l'extérieur du milieu collégial

Ce pourcentage grimpe à

42,7% pour les personnes victimes de VSMC.

Près de 3 personnes sur 10 (28%) déclarent avoir vécu de la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial, avant ou après l'âge de 18 ans. Des analyses comparatives révèlent des différences selon le genre: les femmes (39,9%) ainsi que les personnes appartenant aux minorités de genre (32%) sont significativement plus nombreuses que les hommes (13,2%) à avoir vécu de la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial. Ces pourcentages augmentent pour les personnes qui, dans notre échantillon, rapportent avoir subi de la violence sexuelle en milieu collégial. En effet, parmi ces personnes victimes de VSMC, plus de 4 personnes sur 10 (42,7%) déclarent avoir vécu de la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial, avant ou après l'âge de 18 ans (49,1% de femmes, 43,2% des personnes appartenant aux minorités de genre et 27,8% des hommes).

4

Faits saillants et pistes de réflexion

4

FAITS SAILLANTS ET PISTES DE RÉFLEXION

Dans le contexte de la mise en place de politiques pour contrer et prévenir les violences à caractère sexuel dans l'enseignement supérieur au Québec, il s'est avéré essentiel de documenter la situation actuelle en milieu collégial. Le *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)* a été développé pour pallier l'absence de données récentes et québécoises pour les milieux collégiaux. C'est une recherche partenariale ayant émergé d'une volonté partagée par l'organisme Boscoville, la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, la Fédération des cégeps, le Collège Montmorency, le Cégep de Sainte-Foy, le Cégep de Jonquière, le Collège Ahuntsic et le Cégep de l'Outaouais.

L'objectif général de PIECES est d'établir un portrait global des situations de violences sexuelles en milieu collégial dans ces cinq institutions.

L'objectif général de PIECES–Volet 1 est d'établir un portrait global des situations de violences sexuelles en milieu collégial (VSMC) dans ces cinq institutions. PIECES vise également à accroître les connaissances relatives aux situations et enjeux de VSMC ainsi qu'aux besoins en matière de prévention, de sensibilisation et d'intervention. Les résultats obtenus documentent ainsi plusieurs aspects du problème des VSMC et permettent de formuler des pistes de réflexion.

Tel que mentionné en introduction, le comité d'encadrement de cette recherche a convenu de proposer ce rapport comme levier à la réflexion collective des institutions collégiales du Québec et des organismes partenaires dans la prévention des violences sexuelles. Un second rapport sera produit pour le Volet 2, sous la responsabilité de l'organisme Boscoville et aura pour objectif de mettre en lumière les pratiques actuelles dans certains cégeps ainsi que les défis et opportunités qui y sont liés. Les résultats des deux rapports seront dévoilés à l'automne 2020, puis des recommandations feront ultérieurement l'objet d'un rapport intégrateur des volets 1 et 2 de PIECES.

4.1 Faits saillants des résultats de PIECES

Rappelons que les résultats sont obtenus à partir du questionnaire en ligne complété à l'automne 2019 ($n = 6\,006$) par des personnes travaillant ou étudiant dans les cinq cégeps partenaires. Nous avons procédé à une pondération des données afin de nous assurer de la représentativité de chacun des groupes à l'étude (genres, programmes d'études pour les étudiant.es, types d'emploi pour les employé.es), et ce, pour chacun des cégeps.

4.1.1 Violences à caractère sexuel : une présence importante en milieu collégial et des répercussions inquiétantes

Comme recommandé par les *Centers for Disease Control and Prevention* pour la surveillance de la violence sexuelle (Basile et al., 2014), la définition retenue pour l'enquête PIECES est large et inclusive de ses différentes formes. Cette définition comprend donc un continuum des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. En ne se limitant pas au harcèlement ou aux agressions sexuelles telles que définies par la loi, cette définition couvre un spectre plus étendu d'expériences. En concordance avec cette perspective, le questionnaire utilisé dans l'enquête PIECES permet de distinguer trois types de violences sexuelles, telles que classifiées par Fitzgerald et al. (1999) : le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle⁵.

→ De nombreux événements de VSMC depuis l'arrivée au cégep et au cours de la dernière année

L'enquête PIECES a permis de dégager plusieurs constats quant à la présence élevée de violences sexuelles en milieu collégial au sein des institutions collégiales, ainsi qu'à leur impact chez les personnes touchées. En ce qui concerne l'ampleur, **plus d'un.e répondant.e sur trois (35,9%) a rapporté au moins une forme de victimisation sexuelle** commise par une autre personne affiliée au cégep depuis son arrivée dans cette institution, soit 2 154 personnes. Près d'une personne sur trois (29,9%) a vécu une forme de VSMC au cours de l'année précédant l'enquête (novembre 2018 à novembre 2019), soit 1 798 personnes.

5 Harcèlement sexuel : comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes.

Comportements sexuels non désirés : comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle.

Coercition sexuelle : chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études.

Les VSMC touchent un grand nombre d'étudiant.es, d'enseignant.es et également les autres groupes d'employé.es des cégeps (personnel professionnel, personnel de soutien, personnel cadre et hors cadre et personnel hors convention). Pour la période de référence « depuis l'arrivée au cégep », c'est une personne enseignante sur deux (48,3 %) qui rapporte avoir subi au moins une situation de VSMC. Cette proportion est plus élevée chez le personnel enseignant que chez les autres groupes d'employé.es et les étudiant.es. Il est possible d'associer cet écart avec le nombre d'années cumulées à l'emploi de l'institution, comparativement à la période de passage pour la population étudiante et le personnel non enseignant (1-5 cinq années d'ancienneté: 11,4% des enseignant.es vs 41,5% pour le personnel non enseignant; les enseignant.es sont aussi significativement plus nombreux et nombreuses à cumuler plus de 10 années d'ancienneté dans leur cégep). D'autre part, au regard de la période des 12 derniers mois précédant l'enquête, on constate que les étudiant.es sont plus nombreux et nombreuses que l'ensemble des employé.es à rapporter avoir subi au moins une situation de VSMC (31,7% des étudiant.es, 15,9% des enseignant.es et 20,2% des autres groupes d'employé.es).

Les événements peuvent survenir dans différents contextes à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, mais les individus qui commettent des gestes de violence sexuelle envers une autre personne affiliée au même cégep saisissent le plus fréquemment des opportunités **dans le cadre des activités d'études, d'enseignement ou d'autres tâches de travail**. Ces événements fréquents et répétitifs s'avèrent susceptibles d'affecter de manière significative le climat ainsi que le sentiment de sécurité attendu dans un environnement éducatif ou professionnel.

→ Des événements de VSMC associés à des répercussions préoccupantes

D'ailleurs, le fait de rapporter avoir subi au moins une situation de VSMC est associé à des répercussions dans différentes sphères de la vie. Ainsi, **près d'une personne sur deux (48,8%) rapporte au moins une conséquence** susceptible d'entraver son fonctionnement dans différentes sphères, soit la réussite scolaire ou sportive, la vie professionnelle, la vie personnelle et sociale, la santé physique ou psychologique. Pour plus d'une personne sur trois (36,6%), ces répercussions s'apparentent aux symptômes de stress post-traumatique et **14,1% des personnes victimes atteignent le seuil clinique associé à l'état de stress post-traumatique** (par exemple: éviter des endroits ou des situations liés à l'événement ou à la personne ayant commis les gestes, être constamment sur ses gardes, faire des cauchemars). Il est à souligner que les étudiantes sont plus nombreuses à rapporter des répercussions que les étudiants et le personnel de tous les groupes.

→ Certains groupes plus nombreux à subir des gestes de VSMC

À l'instar du consensus manifeste dans la littérature (Khan et al., 2019; Secrétariat à la condition féminine, 2016), les résultats de PIECES mettent en lumière les dynamiques de genre en matière de violences sexuelles. Qu'elles soient étudiantes ou membres du personnel enseignant/non enseignant, **les femmes sont significativement plus nombreuses à rapporter des situations de violences sexuelles en milieu collégial que les hommes** (respectivement 44,8% et 24,7%), et ce, pour les trois formes de VSMC incluses dans le questionnaire. **Les personnes des minorités de genre⁶** sont, quant à elles, deux fois plus susceptibles d'en subir (50,0%) que les hommes.

6 Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux participant.es n'ayant pas répondu être un homme ou une femme s'identifiant au genre qui leur a été attribué à la naissance. Sont notamment incluses dans cette expression les personnes trans et les personnes non binaires. L'expression « minorités sexuelles » réfère quant à elle aux participant.es ayant répondu être homosexuel.les, gais, lesbiennes, bisexuel.les, bi-spirituel.les, queer, pansexuel.les, allosexuel.les ou asexuel.les, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle.

Par ailleurs, d'autres groupes sont plus à risque de subir des gestes de VSMC commis par une autre personne affiliée au même cégep. D'abord, **les personnes appartenant aux minorités sexuelles** et celles indiquant une **orientation sexuelle incertaine/en questionnement** sont significativement plus nombreuses que les personnes d'orientation hétérosexuelle à subir des gestes de VSMC depuis leur arrivée au cégep (respectivement 43,4 %, 43,9 % et 34,8 %). **Les individus autochtones** rapportent davantage de VSMC dans les 12 derniers mois que les individus allochtones (respectivement 37,9 % et 29,6 %).

Chez la population étudiante, deux groupes apparaissent plus à risque de subir les trois formes de violences sexuelles pour les deux temps de référence, soit **les membres de groupes d'activités socioculturelles ainsi que les étudiant.es vivant avec un trouble, une difficulté ou un handicap** ayant un impact sur la vie quotidienne. Bien entendu, ces analyses ne visent pas à stigmatiser des groupes, mais plutôt à appuyer l'implantation d'activités de sensibilisation reflétant ces résultats. Elles ont également pour but de mettre en exergue l'importance d'une offre de services de soutien qui rejoigne tous les groupes de la communauté collégiale. Prenons l'exemple des étudiant.es vivant avec un trouble, une difficulté ou un handicap affectant leur vie quotidienne. Ces personnes font potentiellement face à plus d'obstacles à franchir dans une démarche de recherche d'aide auprès des ressources internes et externes du cégep, d'où l'importance de l'arrimage avec les services adaptés dans les institutions.

→ (Re)situer le harcèlement sexuel comme une forme de violence sexuelle

Comme mentionné précédemment, les résultats permettent de documenter trois types de violences sexuelles, telles que classifiées par Fitzgerald et al. (1999). **Le harcèlement sexuel est la forme la plus fréquente (32,6 %) tant pour les étudiant.es que le personnel enseignant et les autres membres du personnel**, mais une proportion non négligeable de répondant.es rapporte également des situations de comportements sexuels non désirés (14,3 %) et de coercition sexuelle (1,8 %) depuis leur arrivée au cégep. Ces résultats interpellent la nécessité de déployer des efforts majeurs en termes de sensibilisation dans une perspective de tolérance zéro pour toutes les formes de VSMC, y compris pour la reconnaissance du harcèlement sexuel comme une forme de violence sexuelle tout aussi inacceptable (Québec, 2019).

À ce propos, la littérature indique que le harcèlement sexuel est une forme de violence sexuelle banalisée ou minimisée, notamment en milieu d'enseignement supérieur (Savoie et al., 2018). Pourtant, cette forme de violence à caractère sexuel n'est pas sans conséquence. En effet, **les personnes vivant du harcèlement sexuel peuvent aussi vivre des conséquences négatives**. À ce sujet, Klein et Martin (2019) ont examiné 24 études américaines publiées depuis 2000 portant spécifiquement sur le harcèlement sexuel dans les collèges et universités. Dans cette récente recension, les études ayant documenté les conséquences du harcèlement sexuel sur le bien-être rapportent que les étudiant.es victimes de harcèlement consomment davantage d'alcool, ressentent une détresse psychologique plus élevée et vivent des problèmes sur le plan de la santé physique.

Il semble donc à-propos de rappeler que la violence sexuelle inclut un continuum de comportements et que «... les manifestations de harcèlement sexuel constituent également des violences à caractère sexuel» (Québec, 2019). Le harcèlement sexuel inclut des comportements non souhaités à connotation sexuelle, tels que des commentaires insultants ou offensants, des sifflements, des regards qui déshabillent, des histoires et des blagues sexuelles à répétition, des remarques sur l'apparence, le corps ou la sexualité et des tentatives de discussions non désirées sur le terrain de la sexualité. Ces comportements, gestes et attitudes qui, pris isolément, peuvent être interprétés comme anodins pour certains individus, mais qui, considérés dans une perspective cumulative et systémique, renvoient à des manifestations sournoises et banalisées (Savoie et al., 2018) d'une culture de non-respect et de non-consentement.

Pour tendre vers une culture de consentement et de respect, il s'avère nécessaire de travailler à la prise de conscience collective quant à la portée du harcèlement sexuel (et des autres déclinaisons des violences sexuelles) ainsi qu'aux changements de comportements et d'attitudes nécessaires en ce sens. Dans les programmes de prévention, qu'ils soient destinés aux personnes potentiellement à risque de subir de la VSMC, à celles plus susceptibles de commettre de tels gestes ou aux personnes témoins, il apparaît ainsi **essentiel de saisir l'étendue du spectre des violences sexuelles et de comprendre l'importance d'intervenir face aux manifestations de harcèlement sexuel pour le changement de culture**. Cette perspective appliquée de manière transversale renforce un message de tolérance zéro dans les établissements.

Il apparaît essentiel de saisir l'étendue du spectre des violences sexuelles et de comprendre l'importance d'intervenir face aux manifestations de harcèlement sexuel pour le changement de culture.

Les défis sont nombreux pour faire comprendre ce large spectre des violences à caractère sexuel, et notamment pour convaincre que le harcèlement sexuel en fait partie. **Cette tendance à la banalisation de certains gestes peut être considérée comme la manifestation d'une culture du viol**, ce terme étant de plus en plus utilisé ces dernières années au Québec, comme ailleurs au Canada et aux États-Unis⁷. La notion de culture du viol caractérise

«... un environnement social, médiatique, juridique et politique qui banalise, normalise, voire érotise et dès lors perpétue les violences sexuelles, en véhiculant des discours et des comportements sexistes, misogynes ou associés à certains types de masculinités» (Bergeron et al., 2016, p.12). Par ailleurs, «La CDV est souvent associée à une réponse sociale qui blâme les victimes pour les violences qu'elles subissent, voire place la responsabilité de la prévention sur les victimes potentielles. Cette tendance est souvent associée à du *slut-shaming*. Parfois traduit par "humiliation des salopes", ce terme renvoie à la stigmatisation du comportement des femmes, de sorte que l'attention reste concentrée sur les agissements de la victime, plutôt que sur ceux de l'agresseur ou sur les rapports de pouvoir explicatifs de la violence sexuelle.» (Ricci, Bergeron et Rousseau, 2019) Si ce concept peut encore heurter certains individus, il offre néanmoins une opportunité de réfléchir aux attitudes, gestes, comportements encore banalisés, tolérés ou ignorés dans les milieux de l'éducation comme dans d'autres milieux.

Au moment de rédiger ce rapport, le Québec est traversé par une vague de dénonciations sur les réseaux sociaux par des personnes, principalement des femmes, ayant subi notamment du harcèlement sexuel et leurs récits illustrent les impacts possibles et le caractère inacceptable de tels comportements ou paroles⁸. À ce titre, on observe malheureusement de nombreuses interventions médiatiques et des réactions d'individus sur les réseaux sociaux qui suggèrent comme principal motif la vengeance des femmes qui dénoncent⁹, plutôt que de souligner le caractère inacceptable des comportements de harcèlement sexuel. Ces réactions risquent bien davantage de contribuer à la culture du viol et au silence des personnes victimes, que de contrer cette problématique sociale.

7 Selon l'ouvrage pionnier de Buchwald et al. (1993), la culture du viol est définie comme étant : «... a complex of beliefs that encourages male sexual aggression and supports violence against women. It is a society where violence is seen as sexy and sexuality as violent. In a rape culture women perceive a continuum of threatened violence that ranges from sexual remarks to sexual touching to rape itself. A rape culture condones physical and emotional terrorism against women as the norm.» (p. vii)

8 Voici quelques exemples : <https://www.journaldemontreal.com/2020/07/05/harcelement-sexuel-vague-de-temoignages-contre-des-vedettes-du-web-1-1> ; <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1718318/safia-nolin-maripier-morin-denonciation-harcelement-sexuel-instagram>

9 Voici quelques exemples : <https://ici.radio-canada.ca/tele/24-60/site/segments/entrevue/188202/vague-denonciation-reseaux-sociaux> ; <https://www.latribune.ca/actualites/denonciations-dagressions-sexuelles-le-sps-appelle-a-la-prudence-af9653517265a243db4296771eb175ea> ; <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/582400/le-systeme-de-justice-du-quebec-fonctionne>

4.1.2 Des situations rarement signalées aux instances ou ressources du cégep

Les pourcentages préoccupants de VSMC ainsi que les répercussions qui y sont associées rappellent l'importance de prévenir ces violences, mais aussi d'assurer un espace sécuritaire pour signaler ces situations et offrir le soutien aux personnes victimes de manière inclusive. Les résultats de PIECES mettent en lumière le faible recours aux instances ou ressources des cégeps lors de situations de VSMC. En effet, **plus de 9 personnes victimes sur 10 (93,5 %) déclarent ne pas avoir signalé ou dénoncé les événements à une instance ou une ressource du cégep. Les étudiant.es sont le groupe qui signale le moins les actes dont ils et elles ont été victimes.**

Dans le questionnaire, les personnes victimes de VSMC n'ayant pas dévoilé les événements au cégep ont été interrogées sur les raisons de cette non-dénonciation. Plus des deux tiers (67,3 %) d'entre elles ont évalué que la situation n'était pas assez grave pour la signaler, ou encore, 44,8 % n'ont pas considéré l'événement comme une violence sexuelle. **La croyance selon laquelle certains actes de violence sexuelle ne seraient pas suffisamment graves pour les dénoncer est également rapportée dans d'autres études récentes.** Dans une perspective qualitative, Holland et Cortina (2017) ont documenté les raisons de non-dénonciation aux ressources offertes sur les campus par des étudiantes collégiales et universitaires ayant subi des violences sexuelles : plusieurs d'entre elles ont évoqué des raisons minimisant ou normalisant les actes subis, par exemple par le fait qu'elles ne considéraient pas la « situation comme assez sérieuse puisque cela arrive constamment aux filles ». Récemment, Stoner et Cramer (2019) ont réalisé une recension systématique sur les taux d'utilisation des services de santé sur les campus par les femmes victimes de violence sexuelle, de même que les obstacles et conditions facilitatrices pour demander de l'aide auprès de ces services. Dans les 22 études consultées par Stoner et Cramer (2019), les principales barrières identifiées sont des « sentiments de honte, de culpabilité et d'embarras, le fait de ne pas vouloir que les ami.es et la famille l'apprennent et de penser que l'événement n'était pas assez grave pour être signalé » (traduction libre). En contrepartie, les conditions identifiées comme facilitatrices sont « la reconnaissance de la victimisation sexuelle en tant que crime, avoir reçu des encouragements de la part des ami.es et de la famille pour l'utilisation des services de santé et avoir reçu une réponse positive lors de la première divulgation informelle » (traduction libre).

Dans l'enquête ESSIMU (Bergeron et al., 2016), la raison la plus fréquente du non-signalement était également la croyance que la situation n'était pas assez grave pour la signaler (78,6 %). La collecte d'ESSIMU a permis d'obtenir plus de 2 000 récits de personnes ayant rapporté au moins un événement de violence sexuelle¹⁰. Dans le cadre d'un projet de mémoire, Catherine Rousseau a extrait et examiné les récits de 247 étudiantes universitaires de premier cycle pour le double objectif suivant : d'abord, distinguer les différentes qualifications attribuées aux situations de violence sexuelle en milieu universitaire subies par ces étudiantes universitaires, et ensuite, explorer de quelles façons les discours associés aux mythes et scripts liés aux violences sexuelles peuvent s'exprimer dans la qualification des situations de violences sexuelles en milieu universitaire subies par ces étudiantes (Rousseau et Bergeron, sous presse). Les résultats permettent de distinguer trois catégories de qualifications. D'abord, la majorité des participantes reconnaissent la nature violente de la situation, basée sur différents repères tels que l'absence de consentement sexuel, la répétition de comportements sexuels non désirés ou les répercussions vécues à la suite de la violence sexuelle ($n = 162$). Inversement, des participantes ($n = 79$) décrivent l'événement subi en utilisant des termes qui suggèrent la minimisation, la banalisation ou le déni.

¹⁰ Lorsqu'une personne cochant au moins un énoncé de victimisation sexuelle, une section supplémentaire apparaissait pour l'inviter à décrire la ou les situations de violences sexuelles en milieu universitaire subies. Pour cette section, la question suivante était alors posée : « Au début du questionnaire, vous avez répondu avoir vécu au moins un événement de harcèlement ou de violences sexuelles en contexte universitaire. Cette section vous permet de témoigner de cet événement avec une plus grande précision. Votre récit nous aidera à mieux comprendre les gestes, le contexte, le lieu, et tout autre élément que vous jugez pertinent de nous transmettre. Pouvez-vous décrire une des situations vécues en contexte universitaire dont vous avez fait l'objet (une situation survenue une seule fois ou une situation qui s'est répétée dans le temps) ? »

Voici quelques exemples pour traduire plus concrètement cette seconde catégorie : l'absence de conséquence observée amène une perception de la situation comme peu ou pas grave malgré que des sentiments négatifs soient associés à cette situation (p. ex. avoir trouvé la situation irrespectueuse, avoir ressenti un malaise, ne pas avoir été consentante); le caractère répétitif des gestes de violence sexuelle entraîne une certaine banalisation ; des événements ne sont pas identifiés comme de la violence malgré le sentiment d'inconfort ou l'absence de consentement sexuel ; des participantes s'attribuent une partie de la responsabilité de la situation, etc. Dans cette deuxième catégorie, **les récits semblent traduire des mythes et scripts liés à la violence sexuelle, par exemple en n'identifiant pas une violence sexuelle comme telle si elle ne constitue pas une agression sexuelle avec pénétration**. La troisième catégorie reflète l'ambivalence dans la façon de qualifier la situation de violence sexuelle subie.

L'ensemble de ces résultats empiriques suggère qu'une meilleure compréhension du spectre des violences sexuelles pourrait rehausser la proportion de personnes victimes les signalant aux établissements. La promotion des ressources mises en place dans les institutions, des services offerts ainsi que des équipes d'intervention œuvrant au sein de ces instances représentent aussi une stratégie ayant le potentiel d'augmenter le taux de signalement au cégep. Les résultats précisent en effet que, chez les personnes ayant subi des VSMC et n'ayant pas signalé tous les événements vécus au cégep, 9% d'entre elles ne savaient pas que le cégep pouvait les aider, 10,5% ne savaient pas à qui s'adresser dans l'institution, 12,6% craignaient que les personnes du cégep ne prennent pas la situation au sérieux et 5,9% n'avaient pas confiance en les instances ou ressources du cégep. **Un plus grand nombre de personnes signalant ou dénonçant des gestes de violence sexuelle subis en milieu collégial signifie un plus grand nombre de personnes susceptibles de recevoir un soutien** psychosocial et d'obtenir des informations pertinentes sur les différentes alternatives prévues dans la politique institutionnelle (par exemple : les mesures d'accommodement et de prévention¹¹, les modalités pour le dépôt et traitement d'une plainte, les délais prescrits par la Loi 22.1, les mesures visant à protéger contre les représailles la personne ayant signalé, les interventions auprès des individus ayant commis les gestes).

En outre, il s'avère pertinent de rappeler le contexte dans lequel PIECES s'inscrit. La collecte de données de l'enquête a eu lieu en novembre 2019 alors que l'ensemble des cégeps québécois devaient avoir mis en œuvre une politique et des mesures concrètes pour la prévention des violences à caractère sexuel en septembre de la même année. Il est donc possible de croire que les ressources nouvellement mises en place étaient encore peu ou pas connues par les membres de la communauté collégiale, au moment de la collecte. Néanmoins, les taux de dévoilement à l'institution étaient plus élevés dans le cadre d'ESSIMU (9,6% vs 6,5%) que pour PIECES. On peut donc se demander si le plus court délai de fréquentation de l'institution collégiale influence davantage le taux de dévoilement à l'établissement. Il s'avère tout de même nécessaire de faire la promotion des services et ressources, de les rendre accessibles et de les adapter aux besoins de l'ensemble des membres de la communauté collégiale afin de favoriser l'accès aux services de soutien ainsi que le signalement et la dénonciation, dans une perspective d'arrêt d'agir et de mise en œuvre de mesures d'accommodement et de prévention visant à minimiser l'impact des VSMC sur la trajectoire scolaire ou professionnelle des personnes victimes. La mise en place de ces instances et mécanismes spécifiques dans les institutions collégiales comporte son lot de défis et de leviers qui font l'objet du second volet de PIECES (voir la section 1.1 sur la distinction entre les deux volets de PIECES).

11 Les mesures d'accommodement et de prévention renvoient à des démarches entreprises en fonction de la situation spécifique et des besoins exprimés par la personne victime. Les mesures d'accommodement visent à amoindrir ou limiter les conséquences néfastes liées directement ou indirectement aux violences subies et pouvant affecter la trajectoire scolaire ou professionnelle de la victime. Elles peuvent consister, par exemple, en le report d'un examen ou de l'échéance d'un travail, le changement d'espace de bureau ou de classe, l'annulation sans échec d'un cours ou d'une session, etc. Les mesures de prévention réfèrent quant à elles à des démarches pouvant être entreprises notamment auprès de la personne visée par des allégations de VSMC, lorsqu'elle est membre de la communauté collégiale. Elles visent un arrêt d'agir, contribuent à la prévention de représailles envers la personne victime et peuvent ainsi permettre d'accroître le sentiment de sécurité de cette dernière. Elles peuvent inclure, par exemple, d'exiger que la personne ayant posé les gestes cesse tout contact avec la personne victime, ou prévoir un accompagnement de la victime par un.e agent.e de sécurité. Si la notion de mesure d'accommodement est présente dans la Loi 22.1, il est à noter que les définitions et les modalités des mesures d'accommodement et de prévention peuvent varier d'un établissement à l'autre en fonction des politiques institutionnelles.

4.1.3 Les personnes témoins et confidentes des événements de violences sexuelles

Bon nombre de personnes mentionnent avoir été confidentes ou témoins d'une situation de violence sexuelle commise par un individu du cégep envers une autre personne affiliée au même cégep. **Pour l'ensemble des employé.es, 23,0% ont déclaré qu'une personne du cégep leur a confié une expérience de VSMC et 12,5% en ont été témoins.** Pour les personnes étudiantes, 10,6% d'entre elles ont affirmé avoir été confidentes et 7,7% ont été témoins. L'écart observé entre les employé.es et les étudiant.es est possiblement associé au fait que le premier groupe cumule plus d'années de présence au cégep que le second groupe. Par ailleurs, ces résultats réaffirment l'importance de sensibiliser les membres du personnel des cégeps sur ce que sont les violences sexuelles (le continuum des manifestations incluant le harcèlement sexuel et les répercussions possibles), de même que de les outiller à devenir des témoins actifs, à accueillir le dévoilement des personnes victimes, puis à référer aux ressources disponibles.

Tout en évitant de culpabiliser les témoins qui n'ont pas réagi lors de l'événement, les messages de prévention et de sensibilisation devraient renforcer l'importance d'agir.

Les personnes témoins, par leur présence, ont l'occasion de poser des gestes pour interrompre les comportements inacceptables à travers le continuum de manifestations de violence sexuelle, de soutenir les personnes victimes après l'événement et d'affirmer les nouvelles normes sociales en décourageant la violence (Orchowski et al., 2018). Tout en évitant de culpabiliser les témoins qui n'ont pas réagi lors de l'événement, les messages de prévention et de sensibilisation devraient renforcer l'importance d'agir.

Dans le questionnaire en ligne, la section sur les témoins et confident.es apparaissait comme la dernière dans le tronc commun (après cette section, des questions plus spécifiques au cégep d'appartenance des répondant.es ont été ajoutées, par exemple sur la connaissance des ressources du cégep). Dans le souci de viser une certaine compréhension partagée de ce qui est défini comme de la violence sexuelle, et ainsi de réduire le risque que des personnes répondent aux questions en se limitant aux situations d'agression sexuelle avec contact, l'équipe de recherche a choisi d'insérer une définition de la violence sexuelle et des exemples de manifestations (voir section 1.2 pour définition et exemples). Cette précaution découlait du constat émergeant de la littérature voulant que le harcèlement sexuel soit une forme de violence sexuelle banalisée ou minimisée (Savoie et al., 2018). Au plan de la **prévention des violences à caractère sexuel en milieu collégial, il importe que les personnes témoins ou confidentes soient suffisamment sensibilisées pour décoder des comportements ou paroles à caractère sexuel, non désirés ou non consentis, comme des manifestations de violence sexuelle.** D'ailleurs, cette première étape essentielle qu'est la prise de conscience est intégrée dans les approches des témoins actifs (*notice the event*) (Orchowski et al., 2018).

4.1.4 Les attitudes vis-à-vis le consentement sexuel

Le questionnaire permet a permis de sonder les participant.es sur leurs attitudes en lien avec le consentement sexuel. Les résultats de certains énoncés **réitèrent la nécessité des messages préventifs mettant surtout l'accent sur la responsabilité individuelle de s'assurer du consentement de l'autre personne**, plutôt que de se limiter aux messages culpabilisant pour les personnes (en l'occurrence, les femmes) n'ayant « pas réussi » à faire respecter leur non-consentement. Dans le cadre législatif canadien, les individus « doivent prendre des mesures raisonnables pour vérifier l'accord de l'autre » (Éducaloi, 2020). Un consentement doit être libre et éclairé, mais ce n'est pas le cas si l'un des individus tente de convaincre l'autre par la contrainte physique, la manipulation ou encore s'il insiste ou ignore l'inconfort de l'autre personne. À titre de rappel, voici trois énoncés pour lesquels une proportion non négligeable de répondant.es se déclare neutre ou en accord, ces énoncés illustrant une forme de pression sexuelle, une situation d'intoxication et le fait de présumer du consentement sexuel de l'autre personne sans valider auprès d'elle : « Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit "non", c'est correct de continuer à négocier la proposition » (12 % des étudiant.es et 6 % des employé.es) ; « Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre » (33,7 % des étudiant.es et 32,2 % des employé.es) ; « En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise "non" » (36,9 % des étudiant.es et 25,2 % des employé.es).

Les résultats permettent également d'observer que deux groupes se distinguent par leurs attitudes moins favorables à l'égard du consentement sexuel : les hommes ainsi que le groupe des étudiant.es. Dans un premier temps, **les hommes obtiennent une cote globale d'attitudes plus faible que les femmes et les personnes appartenant aux minorités de genre**. Les différences de genre par rapport au consentement sexuel sont bien documentées dans la littérature. En effet, plusieurs études soulèvent des différences entre les femmes et les hommes, notamment en ce qui a trait à la communication du consentement sexuel (Jozkowski et al., 2014), à la familiarité avec l'expression et la compréhension de ce que représente le consentement sexuel (Brady et al., 2017) et aux intentions relatives au consentement (Hust et al., 2014). Également, ces différences entre les hommes et les femmes concordent avec les résultats obtenus dans l'étude de Humphreys (2000), dont l'instrument de mesure utilisé dans PIECES est issu. Les résultats appuient la pertinence de considérer les différences de genre dans l'éducation sur le consentement sexuel.

Dans un second temps, **le groupe des étudiant.es présente des attitudes moins favorables que celles de l'ensemble des membres du personnel vis-à-vis du consentement sexuel**. Une importante partie des écrits de la littérature s'intéresse exclusivement à la population étudiante dans les cégeps et les universités, les membres du personnel n'étant pas ou peu considérés. De futures recherches au sein des institutions collégiales permettraient d'explorer plus spécifiquement cette différence selon les groupes. Considérant que la population collégiale du Québec est majoritairement âgée de 19 ans ou moins (93,8 %; Gaudreault et al., 2018), et que cette génération de jeunes n'a pas ou peu bénéficié d'éducation à la sexualité dans son parcours scolaire (Dubé, 2014), il semble plausible qu'il existe une relation entre cette insuffisance d'éducation à la sexualité et les attitudes moins favorables chez les étudiant.es. Certes, cette piste explicative n'est que partielle et de futures études longitudinales pourraient explorer d'autres variables.

4.2 Pistes de réflexion soulevées par les résultats de PIECES

Comme il a été mentionné précédemment dans ce document, l'équipe PIECES déposera ce rapport exposant les résultats de la recherche du volet 1 et également un second rapport découlant de la consultation du volet 2 (voir section 1.1 pour plus de précisions). Ces deux rapports seront discutés avec les institutions collégiales du Québec et les milieux partenaires dans la prévention des violences sexuelles afin de dégager collectivement des recommandations et des priorités d'action.

Les nombreux constats éclairés par l'enquête PIECES soulèvent l'importance des pratiques d'éducation, de prévention et de sensibilisation, de même que les processus de signalement implantés dans les établissements collégiaux. Les résultats mettent également en lumière la nécessité, pour les directions de ces institutions d'enseignement, d'adopter une approche de tolérance zéro, d'offrir un soutien réel et continu aux personnes concernées et d'énoncer et d'afficher clairement leur engagement dans la lutte contre les violences tout en œuvrant à la consolidation d'une culture de respect et de consentement au sein de leur communauté collégiale.

À ces différents chapitres, la *Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (Québec, 2017), adoptée par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, regroupe les sphères d'action en quatre grands axes : 1) la prévention, la sensibilisation et le développement des connaissances, 2) l'accompagnement des personnes, 3) le traitement des plaintes et des dévoilements, et 4) la sécurité des personnes. Cette section rassemble quelques éléments de réflexion supplémentaires en lien avec ces axes.

4.2.1 Prévention, sensibilisation et développement des connaissances

L'orientation principale de l'axe de la prévention, sensibilisation et développement des connaissances est de favoriser l'émergence d'une culture de respect et de responsabilisation des individus (Québec, 2017).

Les résultats de PIECES confirment qu'un grand nombre de personnes sont directement touchées par au moins un événement de violence sexuelle, commis par un individu affilié au même cégep, depuis le début de leur parcours professionnel ou d'études. Une proportion non négligeable de personnes ont reçu des confidences d'une personne victime ou ont été témoins de comportements, gestes ou paroles inacceptables de harcèlement sexuel, de comportements sexuels non désirés ou de coercition sexuelle. **Qu'elles soient victimes, témoins ou confidentes, ces personnes étudient au cégep ou y travaillent** comme membres du corps professoral, membres du personnel professionnel (ex. bibliothécaire, psychologue, aide pédagogique individuelle), membres du personnel de soutien (ex. agent.e de soutien administratif, technicien.ne en administration, technicien.ne en loisirs), membres du personnel cadre et hors cadre ou membres du personnel hors convention (ex. employé.e de la cafétéria, d'un organisme externe). **Qu'elles soient concernées de manière personnelle ou collective, toutes ces personnes doivent être interpellées et impliquées dans la prévention** de toutes les manifestations de violences sexuelles en milieu collégial. L'idée de déployer les activités de prévention, sensibilisation et développement des connaissances à l'ensemble de la communauté collégiale, recommandation issue notamment du rapport ESSIMU, prend tout son sens. C'est d'ailleurs un principe central qui traverse la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (Loi 22.1).

Dans le domaine de la prévention de la violence sexuelle, comme dans d'autres problématiques sociales, le modèle socioécologique est largement reconnu et utilisé (voir Hébert et al., 2018). Ce modèle insiste sur l'importance de cibler les facteurs de risque de tous les niveaux: individuel, relationnel, communautaire et sociétal. Un autre modèle intéressant, récemment proposé, est celui de **l'approche globale en prévention de la violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur** (McMahon et al., 2019¹²), que nous pouvons qualifier de « modèle bonifié » du précédent. Ce modèle d'approche globale se distingue du modèle socioécologique en développant encore plus l'intégration des différents niveaux et la collaboration entre les groupes suivants est au cœur du modèle: les étudiant.es, le personnel enseignant et non enseignant, le leadership institutionnel, les parents ou autres adultes significatifs ainsi que les partenaires de la communauté interne et externe. L'implication et la responsabilisation de tous ces groupes sont essentielles pour une prévention efficace. En somme, ce modèle est un repère intéressant pour ancrer la prévention des violences sexuelles dans un modèle d'approche globale, collaborative, inclusive et continue.

Le concept de la culture du viol (re)situe avec justesse le continuum des manifestations de violences à caractère sexuel et des autres formes de violence basée sur le genre ou de discrimination. Dans cette perspective, « Il est possible de contrer la culture du viol en favorisant une éducation à la sexualité et au consentement axée sur la prévention du sexisme, des attitudes misogynes, hétéronormatives ou associées à certaines représentations de la virilité » (Ricci et al., 2019).

12 Il est possible de consulter le résumé de l'article traduit par la Chaire de recherche et disponible sur son site (www.chairevssmes.uqam.ca).

→ **Auprès des étudiant.es**

La communauté collégiale est très majoritairement composée de la population étudiante et il apparaît prioritaire de leur offrir un milieu d'études sécuritaire tout au long de leur parcours académique et à travers leurs différentes implications (par exemple : sportive, associative, voyage d'études, improvisation, théâtre, radio, activité parascolaire, stage, emploi étudiant). Or, les résultats de PIECES confirment qu'un grand nombre de personnes étudiantes vivent des événements de violences sexuelles, en particulier les étudiantes, les personnes des minorités sexuelles ou de genre et les personnes s'identifiant comme autochtones. Les résultats indiquent également que chez les étudiant.es ayant subi des événements de VSMC (Tableau 8a), les gestes rapportés ont été commis majoritairement par une autre personne étudiante (87,7 %) et identifiée au genre masculin (80,1 % contre 41,4 % pour le genre féminin). Par ailleurs, 10,6 % des personnes étudiantes ont affirmé avoir été confidentes et 7,7 % témoins. Enfin, les attitudes à l'égard du consentement sexuel sont moins favorables chez les étudiants de genre masculin.

À la lumière de ces résultats, une des conclusions qui s'imposent est qu'il est essentiel de déployer différentes stratégies de prévention, destinées à différents groupes cibles à l'intérieur des milieux collégiaux. **La combinaison des approches les plus prometteuses en prévention des violences sexuelles auprès de la population étudiante** comporte des bénéfiques, l'un d'entre eux consistant en la mobilisation de groupes particulièrement concernés. C'est ainsi qu'Orchowski et al. (2018) défendent la pertinence d'une approche intégrée des trois principales approches que sont l'éducation à la résistance aux violences sexuelles, l'approche pour les témoins actifs et les stratégies de modification des normes sociales auprès des hommes. Dans leur article documentant de manière exhaustive les différentes approches, Orchardski et al. (2018) justifient leur position en soulignant que les taux de victimisation sur les campus n'ont pas changé malgré la multiplication des programmes de prévention aux États-Unis. Les programmes brevins privilégiant une approche psychoéducatrice sont fréquemment choisis, malgré un manque de données probantes et d'évaluations robustes quant à leurs effets réels. Toujours aux États-Unis, une récente recommandation voulant prioriser l'approche pour les témoins actifs soulève l'inquiétude de ces chercheurs puisqu'elle exclut les données probantes cumulées pour les autres types de programmes. Pour ces motifs et d'autres exposés dans leur article, Orchardski et ses collègues proposent la combinaison des trois approches afin de mettre à profit les forces respectives de chacune d'elles. Il est à noter que ces trois approches partagent les mêmes objectifs, soit la diminution de la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur et l'augmentation de la sécurité.

→ **Auprès des employé.es**

Il nous apparaît important de sensibiliser et mobiliser l'ensemble du personnel dans la mise en place des moyens de prévention. Bien que les employé.es soient proportionnellement plus nombreux et nombreuses que les étudiant.es à signaler ou dénoncer une situation de VSMC, le taux de dénonciation demeure faible (moins de 8 %) et la raison généralement offerte pour expliquer la non-dénonciation (« Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler ») est la même que chez le groupe des étudiant.es.

Par ailleurs, les membres du personnel occupent une position d'autorité ou de pouvoir, à divers degrés, vis-à-vis des personnes étudiantes. **Cette position d'autorité ou de pouvoir implique une responsabilité de protection à l'égard de la population étudiante** qui nécessite des compétences à agir en tant qu'agent.es de sensibilisation, de prévention et d'intervention (à titre de témoin, par exemple). De plus, considérant qu'une proportion significative de membres du personnel a reçu les confidences de personnes victimes de gestes de violence sexuelle dans leur cégep, il devient impératif de mettre en place des moyens pour les outiller à jouer ce rôle bienveillant.

4.2.2 Traitement des plaintes et des dévoilements

L'orientation principale de l'axe du traitement des plaintes et des dévoilements cible l'amélioration de la gestion de ce processus (Québec, 2017). La faible proportion de personnes victimes de VSMC ayant dévoilé ou signalé les gestes aux ressources ou instances de leur cégep d'appartenance constitue un constat préoccupant, mais non sans issue. Il est possible d'améliorer la situation à l'aide de pratiques de prévention et de sensibilisation et par le biais des modalités de traitement des plaintes et des signalements déployées au sein des établissements. La réflexion doit se poursuivre pour cibler un meilleur accès et une hausse d'utilisation des ressources et mesures en place par l'ensemble des membres des communautés collégiales.

La faible proportion de personnes ayant signalé les gestes à leur cégep constitue un constat préoccupant, mais non sans issue.

Dans un premier temps, l'élaboration et la **diffusion de bannes claires** en la matière pourraient constituer une piste de solution. Rappelons que deux des trois raisons principales de non-dénonciation des événements de VSMC invoquées dans la section 3.5 (avoir cru que la situation n'était pas assez grave pour la signaler et ne pas avoir considéré l'événement comme du harcèlement ou une violence sexuelle) pourraient révéler un manque de connaissance des conditions ou preuves nécessaires pour signaler un événement.

Par ailleurs, une proportion non négligeable de personnes victimes ont indiqué ne pas avoir dénoncé les événements car elles craignaient des représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage, ou qu'elles craignaient que cela entraîne des conséquences négatives (pour leur emploi, leur session, l'obtention de leur diplôme, leur parcours sportif ou leur implication socioculturelle). En outre, 12,6% des employé.es et 8,4% des étudiant.es ont expliqué leur choix de non-dénonciation par leur crainte que leur plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle. Ces résultats rappellent la nécessité de mesures concrètes pour protéger les personnes victimes, témoins ou personnes informées qui divulguent une situation de violences à caractère sexuel. À ce sujet, plusieurs auteur.es proposent de développer et de **rendre accessible une liste d'options pour les personnes qui souhaitent rapporter ou dénoncer une situation de VSMC, y compris des options confidentielles, anonymes et par Internet** (Bergeron et al., 2016; Bureau de coopération interuniversitaire, 2016; Sans oui, c'est non, 2017).

Les résultats suggèrent également l'importance de l'accessibilité à une ressource pouvant offrir, sur une base confidentielle, l'information sur les mécanismes, mesures et démarches associés à la politique institutionnelle. En plus des renseignements, cette ressource devrait pouvoir offrir un accompagnement personnalisé aux personnes victimes, dans le respect de leurs propres choix et décisions et, le cas échéant, œuvrer à la mise en place de mesures de prévention et/ou d'accommodement permettant à la partie plaignante de se sentir protégée de potentielles représailles ou de toute autre répercussion potentiellement délétère sur sa trajectoire scolaire ou professionnelle. Dans certains cas, on pourrait croire que la mise en place de telles mesures constitue une condition préalable et nécessaire afin que la personne victime se sente assez en sécurité pour déposer une plainte officielle auprès de l'institution. On peut également postuler que cela s'avère particulièrement pertinent dans une situation où les gestes ont été commis par une personne en position d'autorité.

4.2.3 Accompagnement des personnes

L'orientation principale de l'axe d'accompagnement des personnes est de soutenir rapidement les victimes de violences à caractère sexuel pour limiter les répercussions sur leur vie personnelle et leurs études (Québec, 2017).

Les analyses comparatives en fonction des caractéristiques sociodémographiques nous ont permis de constater que la proportion de personnes ayant subi au moins un événement de VSMC varie en fonction de certains aspects, détaillés dans la section 3.1 (par exemple, les personnes issues des minorités sexuelles). Les rapports du Groupe de travail sur le respect et l'égalité de l'Université d'Ottawa (2015) et de Hébert et al. (2018) suggèrent de cibler spécifiquement les personnes les plus susceptibles d'être visées par les violences à caractère sexuel, notamment dans les activités de prévention. La promotion des services du guichet de chacun des établissements et des ressources externes spécialisées auprès des personnes susceptibles de vivre au moins un geste de VSMC au cours de leur parcours collégial constitue un levier important pour créer un lien en vue d'un accompagnement. Il pourrait être pertinent, par exemple, d'investir plus particulièrement les lieux fréquentés par les populations plus à risque.

Par ailleurs, les résultats concernant les impacts sur les individus ayant subi une VSMC depuis leur arrivée au cégep sont très préoccupants. D'entrée de jeu, il nous semble primordial que le personnel intervenant auprès des personnes soit formé de manière spécifique pour intervenir auprès des personnes ayant subi une VSMC. Le Groupe de travail de l'Université d'Ottawa (2015) suggère que les personnes mandatées pour intervenir auprès des victimes de violences à caractère sexuel détiennent des compétences spécifiques dans ce domaine ainsi que des habiletés relationnelles et d'intervention spécifiques à cette expertise : des habiletés de relation d'aide, de gestion de conflits, de médiation et d'intervention en situation de crise, ainsi qu'une connaissance des aspects légaux liés à la violence à caractère sexuel. Ceci étant dit, les constats alarmants sur la prévalence des répercussions qui s'apparentent aux symptômes de stress post-traumatique chez les personnes touchées suggèrent que **les intervenant.es doivent être sensibilisé.es aux caractéristiques du trouble de stress post-traumatique afin d'adopter une approche limitant la réactivation des traumas** et d'orienter les personnes vers les ressources appropriées de traitement, le cas échéant.

Rappelons d'ailleurs que dans l'échantillon de cette enquête, près de 3 personnes sur 10 déclarent avoir vécu de la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial au cours de leur vie (39,9% des femmes, 32% des personnes appartenant aux minorités de genre et 13,2% des hommes). La prise en considération de cette éventualité est essentielle dans l'accompagnement des personnes dévoilant une situation de VSMC (peu importe que les gestes constituent du harcèlement sexuel, une agression sexuelle ou toute autre manifestation de violence sexuelle).

4.2.4 Sécurité des personnes

L'orientation principale de l'axe de la sécurité des personnes est de renforcer la sûreté des lieux et le sentiment de sécurité des personnes (Québec, 2017). Si 63,5% des répondant.es s'estiment en sécurité dans les neuf lieux identifiés au cégep, plus d'une personne sur trois indique au moins un lieu dans lequel elle se sent peu ou pas en sécurité. Un résultat d'autant plus préoccupant est le fait que près d'une personne sur six indique se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins trois endroits au cégep. Dès lors, il est probable que ces personnes planifient leurs déplacements dans le cégep afin d'éviter ces lieux lorsque c'est possible, ou encore qu'elles ressentent une certaine anxiété lors de la fréquentation de ces endroits. Or, il est impératif que les **déplacements de chaque membre de la communauté collégiale s'effectuent dans un environnement jugé sécuritaire.**

4.3 Limites de l'étude

Toutes les études comportent des limites méthodologiques, et PIECES ne fait pas exception. La principale limite concerne la représentativité de l'échantillon. La méthode d'échantillonnage, non probabiliste, de convenance, ne permet pas à PIECES d'inférer ses résultats à l'ensemble de la population collégiale du Québec, mais puisque l'échantillon a pu être pondéré (voir section 2.5), il est tout de même possible de dégager un portrait assez près de la réalité dans les cinq cégeps participants. Aussi, rappelons que les échantillons de convenance sont parmi les échantillons les plus utilisés et sont même considérés comme étant la norme dans plusieurs disciplines¹⁵. Puisque le sujet de cette étude peut être très sensible ou personnel pour certaines personnes, un biais d'autosélection a pu entrer en ligne de compte durant la collecte de données, c'est-à-dire que les personnes les plus intéressées ou touchées par le sujet de l'étude auraient répondu en plus grand nombre. Encore une fois, cette limite est compensée par le grand nombre de répondant.es ($n = 6006$) et par la pondération.

En effet, la pondération des données a permis un ajustement pour s'assurer d'une meilleure représentativité de chacun des groupes à l'étude. Dans les études, il est normal de retrouver une différence entre l'échantillon et la population réelle, notamment une surreprésentation des femmes est traditionnellement constatée (Tremblay, 1991), comme c'est le cas pour PIECES. La pondération a pu corriger cet effet, notamment en accordant plus de poids aux hommes dans la plupart des groupes. L'échantillon a donc été pondéré par genre, par programme d'études (étudiant.es) et par type d'emploi (employé.es), et ce, pour chaque cégep. Évidemment, une limite à la pondération aurait pu être d'échapper une variable clé lors de celle-ci, par exemple l'âge des étudiant.es ou l'ancienneté des employé.es. Ces données n'étaient pas rendues disponibles par les instances de chacun des cégeps et auraient ajouté une complexité non négligeable à la pondération créée. Toutefois, les taux de réponse dans chacun des groupes étant plutôt bons, nous pensons que les résultats pondérés peuvent être généralisés à l'ensemble de la population étudiant ou travaillant dans les cinq cégeps partenaires.

De plus, la collecte des données s'est effectuée principalement en novembre 2019, alors que les cégeps partenaires implantaient graduellement leurs activités de formations et de prévention, mais ce, de manière asymétrique d'une institution à l'autre. L'équipe de recherche a monitoré les activités de prévention et de formation dans chacun des cégeps au cours de l'automne 2019, ce qui explique la disparité entre les cinq cégeps. Ainsi, certains cégeps avaient déjà amorcé leur offre de formations alors que d'autres l'ont planifiée après la collecte de données de PIECES. Dès lors, certains résultats peuvent être influencés par la participation à une formation portant sur les violences à caractère sexuel offerte à la communauté collégiale, notamment les attitudes vis-à-vis du consentement sexuel, la connaissance et compréhension du continuum des violences sexuelles, et le rôle de témoin de violences à caractère sexuel. En effet, les deux objectifs auxquels on s'attache pour la prévention des VSMC sont d'abord celui d'une meilleure compréhension du consentement sexuel, et ensuite celui d'une sensibilisation au rôle de témoin d'un événement de harcèlement sexuel. Par conséquent, le fait de participer à une activité peut améliorer les attitudes et conscientiser aux événements passés comme témoin.

¹⁵ En psychologie du développement, par exemple, 92,5% des études publiées dans des revues scientifiques entre 2007 et 2011 étaient basées sur des échantillons de convenance, contre 5,5% des études qui s'appuyaient sur un échantillon probabiliste (Jager et al., 2017).

4.4 Contributions de PIECES

Les contributions de cette recherche sont multiples aux plans social et scientifique. Au premier chef, PIECES a permis d'établir un portrait global des situations de violences sexuelles en milieu collégial dans **cinq cégeps, provenant de cinq régions du Québec**. L'enquête documente la prévalence de la violence sexuelle selon un continuum de manifestations tel que le recommandent les *Centers for Disease Control and Prevention* quant aux recommandations portant sur la surveillance de la violence sexuelle (Basile et al., 2014), soit le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle. En plus de la prévalence, PIECES renseigne sur plusieurs variables éclairantes pour guider les futures stratégies de prévention et de soutien, notamment : les conséquences associées aux gestes de violences sexuelles, les contextes dans lesquels ont eu lieu ces événements, les motifs de non-dénonciation à l'institution, la proportion de personnes ayant été témoins ou ayant reçu des confidences d'une victime, les opinions face au consentement sexuel et le sentiment de sécurité sur le campus.

Plus de 6 000 personnes ont complété le sondage et cet échantillon est composé d'étudiant.es, d'enseignant.es et des autres groupes d'employé.es des cégeps partenaires. La particularité de **documenter le phénomène non pas exclusivement pour la population étudiante, mais pour toute la communauté collégiale** — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs des campus — confirme que la problématique touche un grand nombre de personnes de tous les statuts et supporte l'inclusion de tous les groupes dans les mesures préventives prescrites par la Loi 22.1.

En considérant ce contexte québécois actuel de la Loi 22.1 obligeant les établissements d'enseignement post-secondaire à mettre en place des mesures de prévention des violences sexuelles depuis septembre 2019, la collecte des données de PIECES se situe dans une conjoncture exceptionnelle. Les données collectées pourront servir comme **point de référence pour de futures enquêtes en milieu collégial**.

À l'instar de l'enquête ESSIMU menée dans six universités québécoises en 2016 (Bergeron et al., 2016), PIECES contribue de manière importante à une meilleure compréhension de la problématique sociale et institutionnelle qu'est la violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur au Québec, en même temps qu'elle enrichit les données canadiennes et états-uniennes. De surcroît, le questionnaire utilisé dans PIECES et celui d'ESSIMU comprennent plusieurs sections identiques ou très similaires; **la comparabilité des résultats de PIECES avec ceux obtenus dans ESSIMU par le biais de mesures communes aux deux enquêtes constitue un atout majeur**. C'est notamment le cas pour la section sur la victimisation sexuelle, l'instrument utilisé étant le même dans les deux enquêtes. Enfin, le fait de documenter deux périodes de référence (au cours des 12 derniers mois et depuis l'arrivée au cégep) est également une force méthodologique de PIECES partagée par ESSIMU. En plus de correspondre à une recommandation des *Centers for Disease Control and Prevention* (Basile et al., 2014), la période de référence des 12 derniers mois offre l'opportunité de comparer des résultats avec d'autres études actuelles, comme celle de Statistique Canada dont les premiers résultats ont été diffusés au même moment où notre rapport était à l'étape de production (Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019; Burczycka, 2020). La période de référence des 12 mois ouvre également la voie pour comparer adéquatement les données de l'enquête PIECES de 2019 avec une éventuelle reconduction de cette recherche. Pour ce qui est de la période de référence « depuis l'arrivée au cégep », elle permet de confirmer l'effet cumulatif des années qui augmente le risque de subir de la violence sexuelle de manière répétitive.



Conclusion

Le *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)* contribue à documenter l'enjeu des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur québécois et révèle les particularités spécifiques aux institutions collégiales. PIECES documente notamment l'ampleur de violences sexuelles en milieu collégial (VSMC), les contextes dans lesquels ces événements se produisent, les répercussions pour les personnes qui les subissent, la faible proportion de situations dénoncées ou signalées aux établissements, les raisons de non-dénonciation, les personnes confidentes et témoins de VSMC, le sentiment de sécurité au cégep ainsi que les attitudes vis-à-vis le consentement sexuel.

Pour l'équipe de recherche, ce rapport se veut un outil de réflexion collective pour les institutions collégiales du Québec et les organismes partenaires dans la prévention des violences sexuelles. Conséquemment, ce rapport sera partagé avec la communauté des établissements collégiaux à l'automne 2020 par une série de stratégies de diffusion et d'appropriation et, ensuite, des recommandations et des priorités d'actions seront colligées dans un rapport intégrateur des deux volets du projet PIECES.

L'équipe de PIECES tient à nouveau à remercier l'ensemble des personnes ayant participé à l'étude et à celles l'ayant rendue possible. La réussite de cette recherche repose sur le soutien financier de l'organisme Boscoville et les ressources humaines investies par les cinq cégeps partenaires, mais également sur la démarche partenariale fondamentale du projet. Le succès de PIECES est aussi finalement dû à l'équipe de recherche composée d'une chercheure principale à l'Université du Québec à Montréal et de cinq cochercheuses provenant des institutions collégiales suivantes : Collège Montmorency, Collège Ahuntsic, Cégep de Sainte-Foy, Cégep de l'Outaouais et Cégep de Jonquière.

Le rapport du premier volet du projet permet d'ores et déjà de susciter des réflexions en lien avec les sphères d'action suggérées dans la *Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (Québec, 2017). Il marque entre autres la nécessité d'agir en sensibilisant et en éduquant la communauté collégiale sur la banalisation des gestes de harcèlement sexuel en milieu collégial, voire des autres formes de violences sexuelles. Il témoigne par ailleurs du besoin de favoriser l'accès aux services et ressources de soutien mises en place dans les institutions ainsi que de celui de les adapter aux besoins des différents groupes au sein de la communauté collégiale.



Bibliographie

- Banyard, V. L., Ward, S., Cohn, E. S., Plante, E. G., Moorhead, C. A. E. et Walsh, W. A. (2007). Unwanted sexual contact on campus: A comparison of women's and men's experiences. *Violence and Victims*, 22(1), 52-70. <https://doi.org/10.1891/vv-v22i1a004>
- Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). *Sexual Violence Surveillance: Uniform Definitions and Recommended Data Elements, Version 2.0*. Repéré sur le site des Centers for Disease Control and Prevention: https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv_surveillance_definitions-2009-a.pdf
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G. et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Brady, G., Lowe, P., Brown, G., Osmond, J. et Newman, M. (2017). "All in all it is just a judgement call": issues surrounding sexual consent in young people's heterosexual encounters. *Journal of Youth Studies*, 1-16. <https://doi.org/10.1080/13676261.2017.1343461>
- Buchwald, E., Fletcher, P. R et Roth, M. (1993). *Transforming a rape culture*. Minneapolis, MN: Milkweed Editions.
- Burczycka, M. (2020). Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019. *Juristat*, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Bureau de coopération interuniversitaire. (2016). *Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire. Rapport du Groupe de travail sur les politiques et procédures en matière de harcèlement sexuel et de violence sexuelle (GT-PHS)*. Repéré à http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Rapport-GT-PHS_adopté-CA_2016-10-14-VF.pdf
- Conroy, S. et Cotter, A. (2017). *Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014: faits saillants*. Récupéré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf?st=M3NF6nkF>
- Dubé, M.-È. (2014, 7 octobre). Éducation sexuelle: la réforme inachevée. *L'actualité*. Récupéré de <https://lactualite.com/societe/education-sexuelle-la-reforme-inachevee/>
- Éducaloi. (2020). Le consentement sexuel. Dans Éducaloi – *La loi expliquée en un seul endroit*. Récupéré de <https://educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel/>
- Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Drasgow, F. et Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: The Sexual Experiences Questionnaire (SEQ-DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243-263. https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103_3
- Gaudreault, M. M. et Normandeau, S.-K. avec la collaboration de Jean-Venturoli, H. et St-Amour, J. (2018). *Caractéristiques de la population étudiante collégiale: valeurs, besoins, intérêts, occupations, aspirations, choix de carrière. Données provenant du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) administré aux étudiants nouvellement admis aux études collégiales à l'automne 2016*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 133 pages.

- Groupe de travail sur le respect et l'égalité (2015). *Rapport du Groupe de travail sur le respect et l'égalité: mettre fin à la violence à l'Université d'Ottawa*. Ottawa, ON: Université d'Ottawa.
- Hébert, M. (2006). *Traduction française du Primary Care PTSD Screen for DSM-IV (PC-PTSD; Prins et al., 2003)*. Document inédit. Montréal, QC: Département de sexologie, Université du Québec à Montréal.
- Hébert, M. (2018). *Traduction française du Primary Care PTSD Screen for DSM-V (PC-PTSD-5; Prins et al., 2016)*. Document inédit. Montréal, QC: Département de sexologie, Université du Québec à Montréal.
- Hébert, M., Julien, M., Bergeron, M. et Daigneault, I. (2018). Les activités préventives en matière de violences sexuelles dans les milieux collégiaux et universitaires – Portrait des interventions actuelles. Montréal: Université du Québec à Montréal. (Disponible au <https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Activités-préventives-en-matière-de-violences-sexuelles-dans-les-milieux-collégiaux-et-universitaires-Portrait-des-interventions-actuelles-1.pdf>)
- Holland, K. J. et Cortina, L. M. (2017). "It Happens to Girls All the Time": Examining Sexual Assault Survivors' Reasons for Not Using Campus Supports. *American Journal of Community Psychology*, 59, 50-64. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12126>
- Humphreys, T. P. (2000). *Sexual Consent in Heterosexual Dating Relationships: Attitudes and Behaviours of University Students* (Thèse doctorale). Université de Guelph. Récupéré de APA PsycNET
- Hust, S. J. T., Rodgers, K. B. et Bayly, B. (2017). Scripting Sexual Consent: Internalized Traditional Sexual Scripts and Sexual Consent Expectancies Among College Students. *Family Relations*, 66 (February), 197-210. <https://doi.org/10.1111/fare.12230>
- Jager, J., Putnik, D. L. et Bornstein, M. H. (2017). More than Just Convenient: The Scientific Merits of Homogeneous Convenience Samples. *Developmental Methodology*, 85(2), p.13-30.
- Jozkowski, K. N., Peterson, D., Sanders, S. A., Dennis, B. et Reece, M. (2014). Gender Differences in Heterosexual College Students' Conceptualizations and Indicators of Sexual Consent: Implications for Contemporary Sexual Assault Prevention Education. *Journal of Sex Research*, 51(8), 904-916. <https://doi.org/10.1080/00224499.2013.792326>
- Kessler, R. C., Barker, P. R., Colpe, L. J., Epstein, J. F., Gfroerer, J. C., Hiripi, E., Howes, M. J., Normand, S.-L. T., Manderscheid, R. W., Walters, E. E. et Zaslavsky, A. M. (2003). Screening for serious mental illness in the general population. *Archives of General Psychiatry*, 60(2), 184-189. <https://doi.org/10.1001/archpsyc.60.2.184>
- Khan, F., Rowe, C. J. et Bidgood, R. (2019). *Le courage d'agir: élaborer un cadre pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada*, Toronto (Ontario), Possibility Seeds.
- Klein, L. B. et Martin, S. L. (2019). Sexual Harassment of College and University Students: A Systematic Review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 1-16. <https://doi.org/10.1177/1524838019881731>
- Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. LQ. (2017). c. P -22.1. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-22.1>
- McMahon, S., Steiner, J.J., Snyder, S. et Banyard, V.L. (2019). Comprehensive Prevention of Campus Sexual Violence: Expanding Who Is Invited to the Table. *Trauma, Violence & Abuse*. <https://doi.org/10.1177/1524838019883275>

- Orchowski, L.M., Edwards, K.M., Hollander, J.A., Banyard, V.L., Senn C.Y. et Gidycz, C.A. (2018). Integrating Sexual Assault Resistance, Bystander, and Men's Social Norms Strategies to Prevent Sexual Violence on College Campuses: A Call to Action. *Trauma, Violence & Abuse*, 1-17. <https://doi.org/10.1177/1524838018789153>
- Pierre, A. (2017). *Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'anti-racisme*. *Droits et libertés*, 35(2), p.15.
- Prins, A., Bovin, M. J., Smolenski, D. J., Marx, B. P., Kimerling, R., Jenkins-Guarnieri, M. A., Kaloupek, D. G., Schnurr, P. P., Pless Kaiser, A., Leyva, Y. E. et Tiet, Q. Q. (2016). The Primary Care PTSD Screen for DSM-5 (PC-PTSD-5): Development and evaluation within a veteran primary care sample. *Journal of General Internal Medicine*, 31(10), 1206-1211. <https://doi.org/10.1007/s11606-016-3703-5>
- Québec. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2017). *Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2017-2022*. Récupéré de http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/Brochure-Violences-sexuelles-VF.pdf
- Québec. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2019). *Glossaire – Violences à caractère sexuel*. Récupéré de http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/Glossaire-Violence-caractere-sexuel.pdf
- Ricci, S., Bergeron, M. et Rousseau, C. (2019). *Capsule infographie #2 – Culture du viol en milieu universitaire, ce qu'en pensent étudiant-e-s, enseignant-e-s et employé-e-s*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.
- Rousseau, C. et Bergeron, M. (sous presse). S'agit-il d'une situation de violence sexuelle? La qualification de la violence sexuelle subie en milieu universitaire par les étudiantes de 1^{er} cycle. *Sociologie et sociétés*.
- Saillant, F. (sous presse). Minorité et minorisés. Dans Saillant, F. et Lamoureux, È., *InterReconnaissance – La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec* (p. 97-98). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Sans oui c'est non. (2017). *Les situations à risque et les meilleures pratiques de prévention et d'intervention dans le contexte des activités d'accueil en milieu universitaire – Rapport de consultation et recension préliminaire*. Récupéré de http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/Rapport-activites-accueil-VF.pdf
- Savoie, L., Pelland, M.-A., Morin, S., Boudreau, L. C. et Grandisson, S. (2018). L'invisibilité de la violence sexuelle ordinaire chez les étudiantes universitaires: des expériences à comprendre. *Philosopher en féministes*, 31(2), 141-158. <https://doi.org/10.7202/1056246ar>
- Secrétariat à la condition féminine. (2016). *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Récupéré de http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf
- Stoner, J. E. et Cramer, R. J. (2019). Sexual Violence Victimization Among College Females: A Systematic Review of Rates, Barriers, and Facilitators of Health Service Utilization on Campus. *Trauma, Violence, & Abuse*, 20(4), 520-533.
- Tremblay, A. (1991). *Sondages, histoire, pratique et analyses*. Boucherville: Gaëtan Morin éditeur, 492 p.
- Université du Québec à Montréal. (2019). *Politique no 16 – Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel*. Récupéré de https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf



Annexe 1

Extrait du questionnaire PIECES : Informations sociodémographiques

1. À quel cégep êtes-vous rattaché.e ? Si vous êtes rattaché.e à plusieurs cégeps (ex. : vous enseignez dans deux cégeps), veuillez choisir celui pour lequel vous avez un plus grand sentiment d'appartenance. Il sera important de répondre à l'ensemble du sondage en vous référant aux expériences vécues au cégep sélectionné dans cette question.

2. Actuellement, quel est votre principal statut au cégep ?
Veuillez svp choisir la réponse qui convient le mieux à votre situation.

- a) Étudiant.e régulier.ère à la formation préuniversitaire
- b) Étudiant.e régulier.ère à la formation technique
- c) Étudiant.e régulier.ère en Tremplin DEC
- d) Étudiant.e à la formation continue (ex. francisation, AEC, DEC)
- e) Enseignant.e / chargé.e de cours
- f) Membre du personnel professionnel (ex. bibliothécaire, psychologue, aide pédagogique individuelle)
- g) Membre du personnel de soutien (ex. agent.e de soutien administratif, technicien.ne en administration, technicien.ne en loisirs)
- h) Membre du personnel cadre et hors cadre
- i) Membre du personnel hors convention (ex. employé.e de la cafétéria, d'un organisme externe)
- j) Autre, veuillez svp spécifier :

3a. Dans quel programme étudiez-vous ?
Veuillez svp cocher toutes les options qui s'appliquent (si double DEC).

- a) Sciences de la nature
- b) Sciences humaines
- c) Sciences informatiques et mathématiques
- d) Sciences, lettres et arts
- e) Arts visuels
- f) Arts, lettres et communication
- g) Danse
- h) Histoire et civilisation
- i) Musique

-
- 3b.** Dans quelle famille de techniques étudiez-vous?
- a) Techniques biologiques et technologies agroalimentaires (ex. techniques d'hygiène dentaire, technologie des productions animales, techniques de radio-oncologie)
 - b) Techniques de l'administration (ex. techniques de bureautique, techniques de l'informatique)
 - c) Techniques en arts et communications graphiques (ex. techniques de l'impression, techniques de design d'intérieur)
 - d) Techniques humaines (ex. techniques policières, techniques de travail social, techniques de soins pré-hospitaliers d'urgence)
 - e) Techniques physiques (ex. technologie du génie civil, technologie de la mécanique du bâtiment)
-

4. Depuis combien de sessions étudiez-vous à ce cégep, incluant celle en cours?

- 5a.** Êtes-vous un.e étudiant.e international.e (étudiant.e étranger.ère)?
- a) Non
 - b) Oui
-

- 5b.** Faites-vous partie d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète?
- a) Non
 - b) Oui
-

- 5c.** Faites-vous partie d'un groupe d'activités socioculturelles du cégep (ex. : improvisation, théâtre, radio, etc.)?
- a) Non
 - b) Oui
-

- 5d.** Habitez-vous dans une résidence du cégep?
- a) Non
 - b) Oui
-

- 6.** Depuis combien de temps travaillez-vous à ce cégep?
- a) 0 à moins de 5 ans
 - b) 5 ans à moins de 10 ans
 - c) 10 ans à moins de 15 ans
 - d) 15 ans à moins de 20 ans
 - e) 20 ans et plus
-

- 7.** Quel âge avez-vous?
- a) 17 ans et moins
 - b) 18 à 25 ans
 - c) 26 à 35 ans
 - d) 36 à 45 ans
 - e) 46 à 55 ans
 - f) 56 ans et plus
 - g) Je préfère ne pas répondre
-

-
- 8a.** À quel genre vous identifiez-vous ?
- a) Femme
 - b) Homme
 - c) Non binaire, fluide dans le genre, bispirituel.le
 - d) Autre, veuillez svp spécifier :

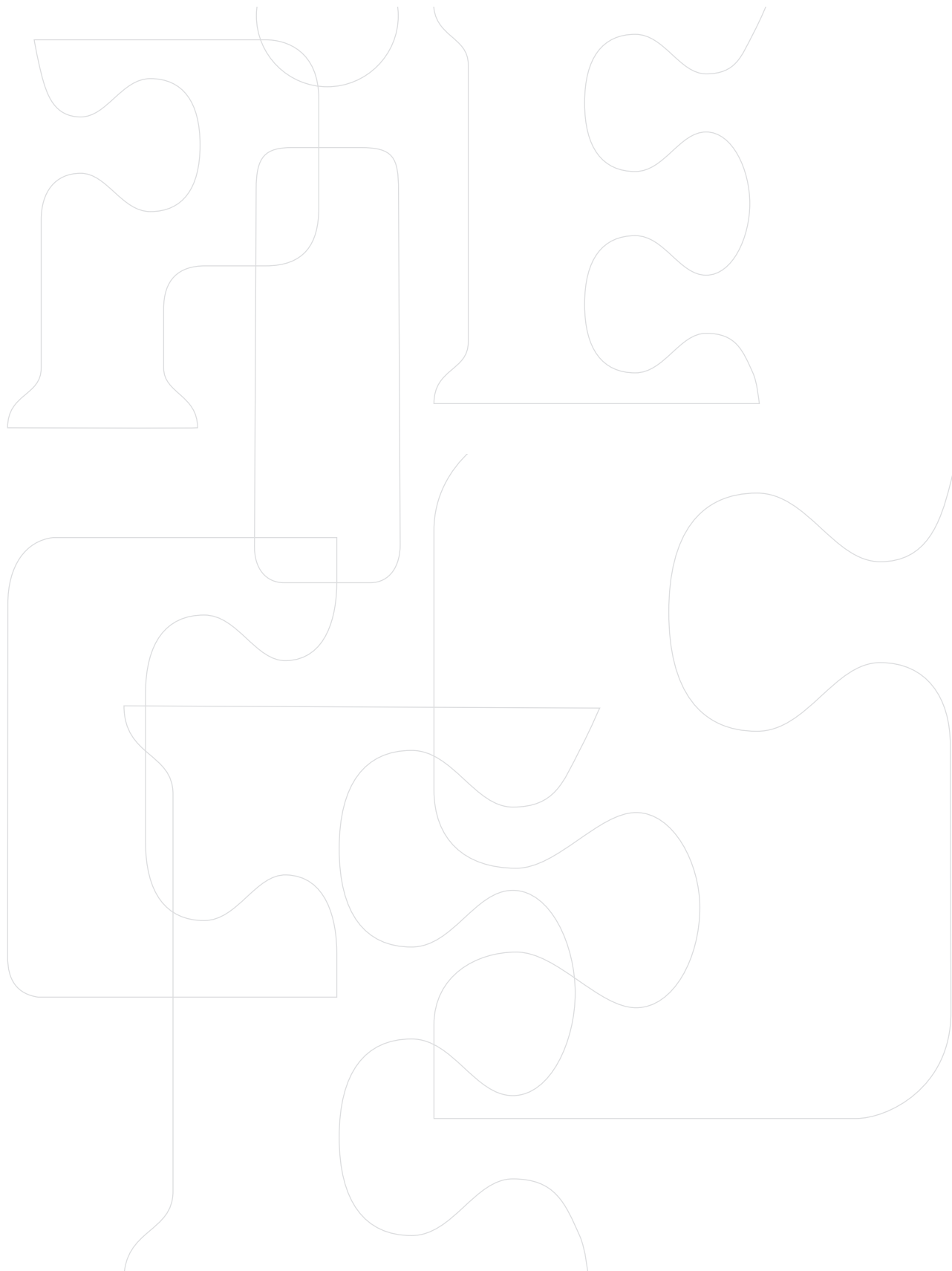
-
- 8b.** Vous identifiez-vous au genre qui vous a été assigné à la naissance ?
- a) Oui
 - b) Non
 - c) Je préfère ne pas répondre

-
- 9.** Vous vous considérez comme étant (veuillez svp choisir la réponse qui vous décrit le mieux) :
- a) Hétérosexuel.le
 - b) Homosexuel.le, gai.e ou lesbienne
 - c) Bisexuel.le
 - d) Bispirituel.le
 - e) Queer, pansexuel.le ou allosexuel.le
 - f) Asexuel.le
 - g) Incertain.e / En questionnement
 - h) Autre, veuillez svp spécifier :
 - i) Je préfère ne pas répondre

-
- 10a.** Vous identifiez-vous en tant qu'Autochtone (Premières Nations, Inuit, Métis) ?
- a) Non
 - b) Oui
 - c) Je préfère ne pas répondre

-
- 10b.** Considérez-vous appartenir à une « minorité visible » ? Les minorités visibles sont des personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches.
- a) Non
 - b) Oui
 - c) Je préfère ne pas répondre

-
- 11.** Avez-vous ou croyez-vous avoir un trouble, une difficulté ou un handicap qui a un impact sur votre vie quotidienne ? (Sans s'y limiter, il peut s'agir des conditions suivantes : trouble relié à l'apprentissage, difficulté de santé mentale, trouble de santé physique, handicap physique, trouble organique, etc.)
- a) Non
 - b) Oui
 - c) Je n'en suis pas certain.e
 - d) Je préfère ne pas répondre
-



PIECES

Projet intercollégial d'étude
sur le **consentement**,
l'**égalité** et la **sexualité**

RAPPORT DE RECHERCHE DE L'ENQUÊTE PIECES :
**VIOLENCES SEXUELLES EN
MILIEU COLLÉGIAL AU QUÉBEC**